

**Rapport annuel 2020-2021**  
**Faculté de droit**  
**Université de Moncton**



Denis Roy, doyen, juin 2021

# Tables des matières

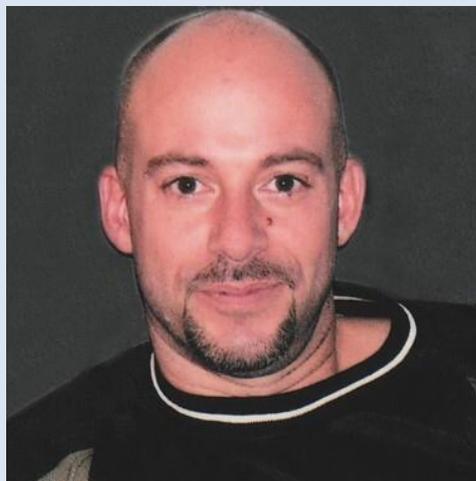
1.	Retour sur les objectifs 2020-2021	
2.	Les répercussions et les défis engendrés par la pandémie du Coronavirus (Covid-19)	
3.	La population étudiante	
3.1.	Les inscriptions	
3.2.	Quelques exemples de réalisations et implications étudiantes	
3.2.1.	Samuel J. Gagnon, de la cuvée de diplômés de notre Faculté 2020, poursuit ses études à la maîtrise de la Faculté de droit	
3.2.2.	Kim Collier, « Personne étudiante de sa Faculté » – Gala du mérite Bleu & Or	
3.2.3.	Tristian Gaudet « Ordre du mérite » – Gala du mérite Bleu & Or	
3.2.4.	Pascale Rioux « Bourse Clément-Cormier de Leadership » – Gala du mérite Bleu & Or	
3.2.5.	Coupe Gale	
3.2.6.	Concours Michel-Bastarache	
3.2.7.	Coupe McKelvey	
3.2.8.	Philippe Ricard, récipiendaire de la première édition du Prix Michel-Bastarache	
3.2.9.	Alexandre Cédric Doucet à la présidence de la Société de l'Académie du Nouveau-Brunswick	
3.2.10.	Association des étudiants et étudiants de droit de l'Université de Moncton	
3.3.	Prix et bourses	
3.4.	Collation des grades	
4.	Le corps professoral et la recherche	
4.1.	Le corps professoral	
4.2.	Diffusion de la recherche	
4.3.	Financement de la recherche	
4.4.	Publications récentes	
4.6.	Soutenance de thèse du professeur Nicholas Léger-Riopel	
4.7.	Soutenance de thèse du professeur Adrien Habermacher	
4.8.	Professeure Malaïka Bacon-Dussault à la présidence à l'ABPPUM	
4.9.	La professeure Malaïka Bacon-Dussault, ainsi que les professeurs Yves Goguen et Adrien Habermacher sont nommés rapporteurs pour l'Académie internationale du droit comparé	
4.10.	Professeur Érik Labelle Eastaugh est promu au rang de professeur agrégé	
4.11.	L'Ordre du Canada décerné au professeur Michel Doucet	
4.12.	Michel Doucet et Donald Poirier, professeurs émérites	
4.12.1.	Professeur Michel Doucet	
4.12.2.	Professeur Donald Poirier	
4.13.	Cours Histoire du droit – DROI2321	
5.	Les programmes et les cours	
5.1.	Crédits enseignés	
5.2.	Aide aux professeur(e)s à l'enseignement sur plate-forme Teams – Covid-19	
5.3.	Réforme du programme	
6.	Quelques nouvelles du Centre de Centre de traduction et de terminologie juridique	
7.	Quelques nouvelles de l'Observatoire international des droits linguistiques	
8.	Quelques nouvelles de la Bibliothèque de droit Michel Bastarache	
9.	Autres nouvelles	
9.1.	Nomination à la Cour du Banc de la Reine, madame la juge Michelle Boudreau-Dumas	
9.2.	Nomination à la Cour du Banc de la Reine, madame la juge Marylène Pilote	
9.3.	Nouvelle Ombud, madame Lise Frigault,	
9.4.	Nouveau directeur général de l'AJEFNB, maître Alexandre Vienneau	
9.5.	Professeur Karine McLaren, nouvelle vice-doyenne	
9.6.	Béatrice Coatentiec, nouvelle adjointe administrative	
10.	Objectifs prioritaire 2021-2022	
11.	Plan stratégique 2021-2022	
11.1.	Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience »	
11.2.	Actions relatives au chantier « Engagement »	
11.3.	Actions relatives au chantier « Internationalisation »	
11.4.	Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation	
11.5.	Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle	
	Annexe A : La Faculté en bref	
	Annexe B : La Faculté de droit – Comités – 2020-2021	



Nicolas C.G. Lambert (1973-2020)



Jacques Vanderlinden (1932-2021)



Guy Cormier (1967-2021)

## **Décès de nos collègues professeur Nicolas Lambert et Jacques Vanderlinden ainsi que monsieur Guy Cormier**

Les membres de la communauté de la Faculté de droit ont été bouleversés par la tragédie cette année. Nos collègues professeurs Nicolas Lambert et Jacques Vanderlinden nous ont quittés. Monsieur Guy Cormier, concierge à la Faculté les a rejoint.

Voici quelques-uns des messages de sympathie envers la Faculté, recueillis à l'annonce du décès de Nicolas :

*« Cher Denis,*

*Hier, j'ai appris que Nicolas Lambert est décédé subitement. C'est une nouvelle tragique. Nicolas était un de mes amis et un ami de bon nombre de mes collègues à UNB Law. L'an dernier, il a assisté à la Conférence canadienne sur le droit des obligations, que nous avons organisée. Nous avons passé un merveilleux moment ensemble.*

*Je ne peux qu'imaginer la peine que vous et vos collègues ressentez. Nos facultés sont toutes les deux si petites; elles sont comme des familles. Si nous pouvons faire quelque chose pour soutenir nos collègues de l'U de M, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Si quelque chose est fait pour commémorer Nicolas ou pour soutenir sa famille, plusieurs d'entre nous aimeraient avoir l'occasion de participer.*

*Nicolas nous manquera beaucoup. Tout le monde à UNB Law vous envoie, à vous et à vos collègues, notre amour et notre sympathie.*

*Mike" (Michael Marin, Doyen, Faculté de droit, UNB)*

*« Monsieur le doyen, cher Denis,*

*Au nom de toute la communauté de la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, j'aimerais vous offrir ainsi qu'à tous les membres de la communauté de Moncton, mes plus sincères condoléances pour le décès du collègue, le professeur Nicolas Lambert. J'ai eu l'occasion de côtoyer Nicolas lors de mes visites à Moncton pour l'évaluation de vos programmes dans les dernières années, mais aussi à d'autres moments de sa carrière. Je suis vraiment très triste d'apprendre la nouvelle de son décès et vous transmets tout mon appui et ma solidarité. Toutes mes condoléances à la famille également. Ci-dessous le message transmis à mes collègues de la Faculté.*

*Marie-Eve »*

*(Marie-Eve Sylvestre, Doyenne, Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa)*

*« Cher Denis,*

*Mes pensées et mes prières vous accompagnent, toi et tes collègues, alors que vous pleurez le départ prématuré, et oserais-je dire injuste, de Nicolas. Tout comme vous, sans aucun doute, je ne peux m'arrêter de penser à la douleur que vivent Carole et les enfants. J'ai mal pour elle.*

*Salutations amicales,*

*Aldéa »*

*(Aldéa Landry)*

*« Cher Denis,*

*C'est avec la plus grande des tristesses que j'apprends la disparition de Nicolas. Je suis sous le choc. Nicolas était une personne exceptionnelle, d'une très grande gentillesse, d'une très grande compétence, d'une humanité rayonnante.*

*Je suis dévasté par cette terrible nouvelle. Mes pensées vont vers la conjointe de Nicolas et ses enfants, mes pensées vont vers sa famille. Je suis de tout cœur avec vous tous.*

*Ma douleur est immense. Je suis profondément bouleversé et attristé. Mes pensées les plus affectueuses accompagnent la famille de Nicolas dans cette terrible épreuve. Mes pensées les plus affectueuses vous accompagnent.*

*Michèle LeBlanc et Marielle DeGrâce (qui s'occupait du Service de logement estival des étudiants) m'ont communiqué cette terrible nouvelle. J'appréciais Nicolas au plus haut point. Je perds mon très cher ami Nicolas à qui je dois tant, à qui je dois d'être venu à la Faculté de Droit de l'Université de Moncton, à qui je dois d'être venu au Canada mon pays de cœur. Nicolas est un modèle particulièrement inspirant. Grâce à Nicolas, j'ai le très grand plaisir de vous connaître. Je vous dois également beaucoup. Je partage votre peine. Je pleure notre très cher Nicolas.*

*Je pense bien à vous tous.*

*J'ai demandé à Nicholas, à Michèle et à Marielle que je remercie beaucoup de m'informer de la date, du lieu et de l'heure de la cérémonie funèbre et des obsèques de Nicolas. Il me tient également très à cœur d'envoyer un message de condoléances et de soutien à la conjointe de Nicolas et à ses enfants. Pour le moment, je ne veux pas déranger la conjointe de Nicolas. Lorsque cela vous sera possible et si vous en disposez, j'aurai besoin d'une adresse électronique de la conjointe de Nicolas et d'une adresse postale. Pour le moment, je ne veux pas non plus vous déranger.*

*Comme vous le savez, je vous apprécie au plus haut point et vous êtes dans mes pensées.*

*Mes plus sincères condoléances.*

*Avec ma plus profonde affection et ma plus profonde tristesse,*

*François-Xavier »*

*(Étudiant du doctorat – chercheur invité à la Faculté de droit).*

*Bonsoir Monsieur le Doyen et Madame la Vice-doyenne,  
Je tiens tout d'abord à vous partager mes plus sincères condoléances. Je ne peux imaginer la magnitude de cette perte accablante pour sa conjointe, ses trois enfants et vous ses collègues. Le professeur Lambert était toujours disponible et attentionné et il va nous manquer énormément.  
Suite à la rencontre Teams au sujet du cours de Droit administratif, je vous partage mes notes prises pendant le cours de Droit des contrats avec professeur Lambert l'an dernier. Ce sont essentiellement ses directives, mots pour mots, sur comment rédiger un commentaire d'arrêt. En effet, ces notes m'ont guidée dans la rédaction de tous les commentaires d'arrêt que j'ai rédigés à la faculté jusqu'à présent. Si cela peut vous être utile, je consens à ce que vous les partagiez avec le professeur qui a gentiment accepté de corriger nos travaux. Toutefois, en me basant sur les directives reçues d'autres professeurs, il appert que les directives du professeur Lambert sont similaires à bien d'autres.  
Finalement, je tiens sincèrement à vous remercier pour la rencontre de cet après-midi. Vous avez su gérer la situation avec justesse.  
Chaleureusement,  
(Gabrielle Dionne Robichaud – étudiante en deuxième année en droit)*

Voici une très belle note à propos de Jacques que notre collègue Serge a affiché sur sa page Facebook :

*« Jacques Vanderlinden (1932-2021)  
Repose en paix cher extraordinaire collègue et ami formidable!  
Aujourd'hui ont eu lieu à Bruxelles en Belgique les funérailles d'un être exceptionnel que j'ai eu le plaisir et l'honneur de côtoyer comme collègue et ami pendant une vingtaine d'années à la Faculté de droit de l'Université de Moncton.*

\*\*\*\*\*

*Éminent juriste, illustre comparatiste et historien du droit, Jacques avait choisi d'émigrer au Canada, en 1990, et ce, pour une vingtaine d'années, afin de poursuivre sa brillante carrière professorale à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. C'est grâce à lui qu'est né, entre autres, le dictionnaire La common law de A à Z.  
Jacques a d'abord étudié la philosophie et les lettres, puis il a obtenu un doctorat en droit et est devenu agrégé de l'enseignement supérieur (droit comparé et histoire du droit). Il a été chercheur dans les disciplines de l'histoire du droit, des sources du droit et du droit comparé et il a écrit au-delà de 40 ouvrages et 200 articles. De plus, environ 25 ouvrages ont été publiés sous sa direction au cours des années. Il était professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles et professeur associé à l'Université de Paris XII et il a été professeur visiteur aux universités de Boston, de la Caroline du Sud, d'Abidjan, de Paris I, de Bordeaux, de Kigali, d'Edinburgh, d'Addis Abeba et de Kinshasa ainsi qu'à la School of Oriental and African Studies de Londres.  
Professeur sans frontières, il a présenté ses recherches devant ses collègues et les étudiants et les étudiantes à Harvard, Boston, Nanterre, Ohio, Paris, Pérouse, Poznan, Augsburg, Helsinki, McGill, Uppsala, Varsovie, Moncton et Wrocław. Il était membre de nombreuses sociétés savantes, et ses distinctions honorifiques sont exceptionnelles. Il était notamment Grand officier de l'Ordre de la Couronne, Grand officier de l'Ordre de Léopold et membre associé de l'Académie royale des sciences d'outre-mer de Belgique. Malgré son arrivée tardive en Acadie, il a immédiatement su se tailler une place dans sa communauté d'accueil. À titre de professeur, il a offert aux étudiantes et aux étudiants de la Faculté de droit une formation exceptionnelle dans les domaines de l'histoire du droit et du droit comparé. À titre de chercheur, il a entrepris des recherches sur l'Acadie qui nous permettent de mieux comprendre les premières communautés acadiennes, et ce, tout en encourageant ses collègues à poursuivre leurs projets de recherche. Il s'est également intéressé à la place des sociétés autochtones dans la société canadienne. Sa renommée internationale a également permis de mieux faire connaître la Faculté de droit et l'U de M dans le monde juridique francophone. »*

Voici une lettre que nous avons fait parvenir à la conjointe et à la famille du professeur Vanderlinden :

*Chère Madame Vanderlinden,  
Quelques mots pour vous adresser, à vous et tous les membres de votre famille mes plus sincères condoléances. C'est avec une très grande tristesse que les membres de la Faculté de droit de l'Université de Moncton ont appris le départ de Jacques.  
À la Faculté, nous sommes honorés d'avoir pu côtoyer l'être exceptionnel qu'était Jacques. Le parcours de ce comparatiste dans l'âme, sans comparaison, laisse une importante contribution à la pensée juridique. Ceux qui comme moi ont eu le privilège de réfléchir avec lui, lui sont redevables d'avoir pu assister et, nous l'espérons, avoir quelque peu pris part au travail de ce « débroussaillier » de sentiers théoriques.  
Jacques a offert aux personnes étudiantes de la Faculté de droit une formation exceptionnelle dans les domaines de l'histoire du droit et du droit comparé. Plusieurs avocates et avocats à travers le Canada nous ont témoigné de l'influence importante de Jacques dans leurs parcours universitaires. Pince-sans-rire, certaines anecdotes impliquant Jacques sont toujours racontées aujourd'hui.  
À titre de chercheur, ses études sur l'Acadie nous permettent de mieux comprendre les premières communautés acadiennes et les peuples autochtones. Sa renommée internationale a également permis de mieux faire connaître la Faculté de droit et l'Université de Moncton dans le monde juridique francophone.  
J'utilise dans mes cours des parties de ses conférences enregistrées sur Internet et présente à nos personnes étudiantes sa théorie du pluralisme juridique (plus précisément, ses théories de pluralisme juridique). Je suis certain que l'enseignement de Jacques fait partie de tous les bons cours de théorie du droit enseignés dans le monde entier. Le monde des idées juridiques n'est plus le même depuis le passage de Jacques.*

*Je me souviendrai de la rencontre d'un être sensible et intelligent. Grand besogneux. Qui a patiemment édifié une pensée qui offre une autre vision du monde – la sienne – souvent en s'intéressant à l'autre, éloigné de lui dans le temps, ou en raison de points de repère culturels différents, tout à étant attentifs envers les personnes qui se trouvaient près de lui.*

*Bien à vous,*



*Denis Roy, Ph.D  
Doyen  
Faculté de droit - Université de Moncton*

Voici le courriel que nous avons fait parvenir aux membres du personnel à l'annonce du décès de monsieur Cormier :

*« Bonjour,*

*C'est avec une très grande tristesse que la Faculté de droit a appris le décès de monsieur Guy Cormier, concierge à la Faculté depuis plusieurs années.*

*Monsieur « Gros Bras », comme je l'appelais, aimait le travail bien fait et semblait toujours heureux de se rendre utile. Ses petites visites où il venait piquer un brin de jasette au décanat et sa bonne humeur vont nous manquer.*

*L'Université fera une annonce sous peu apportant des précisions notamment sur les funérailles.  
La Faculté de droit offre ses plus sincères condoléances à tous les membres de sa famille et ami(e)s.  
Le doyen ».*

### **Année de pandémie**

Pendant cette année de pandémie, les divers intervenants investis dans le développement et la formation de nos personnes étudiantes ont dû faire preuve d'innovation. Un rapprochement entre ceux-ci s'est notamment opéré de manière naturelle. Nous en ressortons avec une meilleure compréhension réciproque de nos obligations et de nos objectifs. Cela découle notamment d'une augmentation importante des réunions entre doyennes et doyens, vice-doyennes et vice-doyens de l'Université de Moncton, membres du Conseil du Barreau et membres du Conseil des doyens et des doyennes des facultés de droit du Canada. La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada a également travaillé avec les facultés de droit canadiennes dans un esprit de collaboration et de compréhension. Et que dire de l'extraordinaire transition des corps professoraux de l'Université de Moncton et de la collaboration des membres de l'exécutif de l'ABPPUM et, surtout, des représentants des personnes étudiantes?

Il ne fait aucun doute à mon esprit, que cette collaboration, accompagnée du dévouement de l'équipe de direction de l'Université de Moncton, a permis aux personnes étudiantes de poursuivre leur parcours universitaire en sécurité et sans délai. Il y a de quoi être fier!

## 1. Retour sur les objectifs 2020-2021

### Diversifier les sources de revenus de la Faculté (publiques et privées) et continuer de travailler avec nos partenaires

La Faculté bénéficie de l'appui indéfectible du Barreau du Nouveau-Brunswick et de celui de la Fondation pour l'avancement du droit, qui prête un appui financier par le biais du Fonds de dotation. En plus de contribuer aux travaux de recherche des membres du corps professoral de la Faculté, la contribution du Barreau permet d'offrir de nombreuses bourses à nos personnes étudiantes, et d'offrir une dimension expérientielle à la formation de celles-ci par le biais du Programme pro bono et de la Société d'aide juridique étudiante. Nous leur en sommes reconnaissants.

La Faculté peut également compter sur une importante contribution de collègues membres du Barreau et de la magistrature. On pense notamment à l'équipe de plus de 30 juristes qui appuie nos professeures et professeurs qui œuvrent à la préparation de nos étudiantes et étudiants aux tribunaux-écoles, auxquels participent aussi les avocates et avocats qui partagent leur savoir à titre de chargés de cours. D'autres juristes ont ajouté à leur collaboration des contributions financières. C'est le cas entre autres de l'honorable Michel Bastarache, ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada et ancien professeur et doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, qui a effectué un don à la Campagne de financement *Évolution* bonifiant le Fonds Michel-Bastarache, un fonds de dotation évalué à près de 47 000 \$ qui permettra de remettre, chaque année, un prix d'une valeur de 1000 \$ à l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu la meilleure note dans le cours Droits linguistiques, et de recevoir un encadrement de l'Observatoire international des droits linguistiques afin de peaufiner un texte, tiré de l'une des évaluations du cours, pour publication sur le blogue de l'organisme.

Maître Bastarache a profité de son passage dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick récemment pour rencontrer le nouveau recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton, Dr Denis Prud'homme.



Maîtres Michel Bastarache, Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier, Denis Roy, doyen

Nous sommes très engagés dans la communauté juridique, notamment par notre participation à divers conseils et comités. Nous pensons que cette présence sur le terrain des membres de la Faculté parmi leurs pairs favorise la collaboration et prédispose à un rapprochement entre la communauté juridique et la Faculté, puis renforce le sentiment d'appartenance, comme en témoigne la participation élevée aux activités organisées par la Faculté.

Alors que la Campagne *Évolution* est terminée, nous pensons que les universités devraient être en campagne de financement continue, et c'est à partir d'une approche basée sur ce concept que nous avons l'intention de continuer d'œuvrer à la diversification des sources de revenus de la Faculté de droit.

## **Renforcer l'encadrement expérientiel des étudiants**

La Faculté de droit donne l'occasion à ses étudiantes et à ses étudiants d'apprendre sur le terrain ou d'acquérir de l'expérience pratique de multiples façons : les concours de plaidoirie, le travail *pro bono*, le programme de mentorat à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et auprès de la Cour supérieure de la Nouvelle-Écosse, la Société d'aide juridique étudiante, etc.

Grâce à la synergie collective tout à fait remarquable du corps professoral et à l'importante contribution de collègues membres du Barreau et de la magistrature, les étudiantes et étudiants de la Faculté de droit continuent d'être performants à un très haut niveau à l'occasion des tribunaux-écoles auxquels ils participent, formant l'une des équipes de plaideuses et de plaideurs les plus redoutables des facultés de droit canadiennes.

Un Comité d'accès à la justice a été formé par la Procureure générale et le Juge en chef de la province. Ce comité, où les divers acteurs juridiques de la province (y compris les doyens des facultés de droit) sont représentés évalue la possibilité d'établir notamment des cliniques juridiques.

## **Renforcer la productivité en recherche et développer une culture favorable à la demande et à l'obtention de subventions**

L'embauche récente de professeures et de professeurs résolument engagé(e)s dans la recherche contribue au renforcement d'une culture de la recherche.

## **Réforme du programme**

À la suite du Rapport d'évaluation des programmes de droit (J.D. et programmes combinés de 2<sup>e</sup> cycle) soumis le 12 juin 2018 par Jean-Guy Belley (Université McGill) et Marie-Ève Sylvestre (Université d'Ottawa), le doyen a entamé des discussions auprès de nombreux acteurs (juges, doyens, avocats, professeurs, étudiants...) tout en amorçant les procédures institutionnelles prévues à cet effet. La réaction du doyen à ce rapport a été envoyée au vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales le 23 novembre 2018.

À la suite du travail des évaluateurs et de la réaction du doyen, le VRER a proposé au Sénat académique du 1<sup>er</sup> novembre 2019 six recommandations formulées ainsi :

### **Recommandation 1**

Que la Faculté de droit procède à une restructuration des cours de première année.

### **Recommandation 2**

Que la Faculté de droit procède à une révision complète des cours obligatoires et optionnels.

### **Recommandation 3**

Que la Faculté de droit examine la possibilité d'offrir le mémoire de recherche dans le cadre d'un cours.

### **Recommandation 4**

Que la Faculté de droit adopte une matrice indiquant les différentes dimensions de l'esprit juridique contemporain que tous les cours de la première année devront contribuer à développer afin de mieux refléter la diversité du droit positif, la complexité de la science juridique contemporaine et les spécialisations actuelles de la pratique professionnelle du droit.

### **Recommandation 5**

Que la Faculté de droit examine la pertinence du régime de promotion par année.

### Recommandation 6

Que la Faculté de droit et les facultés partenaires identifient et adoptent d'ici un an des mesures concrètes, par exemple par rapport à la redéfinition des programmes visant à augmenter les inscriptions dans les programmes combinés de 2e cycle, donc les J.D. M.B.A., M.A.P. et M.E.E., et qu'elles soient évaluées dans trois ans.

Le Sénat académique a adopté ces recommandations à l'unanimité.

Ces recommandations ont été entérinées par le Conseil du gouverneur lors de sa réunion du 7 décembre 2019.

Une première ébauche étoffée présentée par des membres de l'Assemblée départementale est présentement en cours d'étude par l'ensemble des professeur(e)s de la Faculté.

### Recrutement et rétention d'étudiantes et d'étudiants

La Faculté souhaite poursuivre les stratégies de recrutement et introduire des stratégies de rétention ou en recommander l'introduction. Les statistiques de demandes d'inscription à la Faculté, cette année, montrent que l'intérêt des étudiants demeure très élevé, les demandes d'inscription dépassant chaque année le contingent établi pour les inscriptions à la Faculté. Une séance d'information destinée aux personnes étudiantes terminant un premier baccalauréat sur la plate-forme Teams a été suivie par environ 200 personnes.

### Renforcer les liens avec la communauté

Le 21 janvier 2020 avait lieu le lancement du livre : *Ce que je voudrais dire à mes enfants*, de Michel Bastarache et Antoine Trépanier. L'entrevue de maître Bastarache, menée par la Chancelière de l'Université de Moncton, madame Louise Imbeault, a particulièrement été appréciée par les nombreuses personnes présentes.



Gilles C. Roy, VRER, Madeleine Dubé, vice-rectrice – UMCE, Edgard Robichaud, VRARH, Lynn M. Castonguay, secrétaire générale, maître Michel Bastarache, Louise Imbeault, chancelière, Denis Roy, doyen, Jacques-Paul Couturier, recteur et vice-chancelier



La chancelière et maître Bastarache

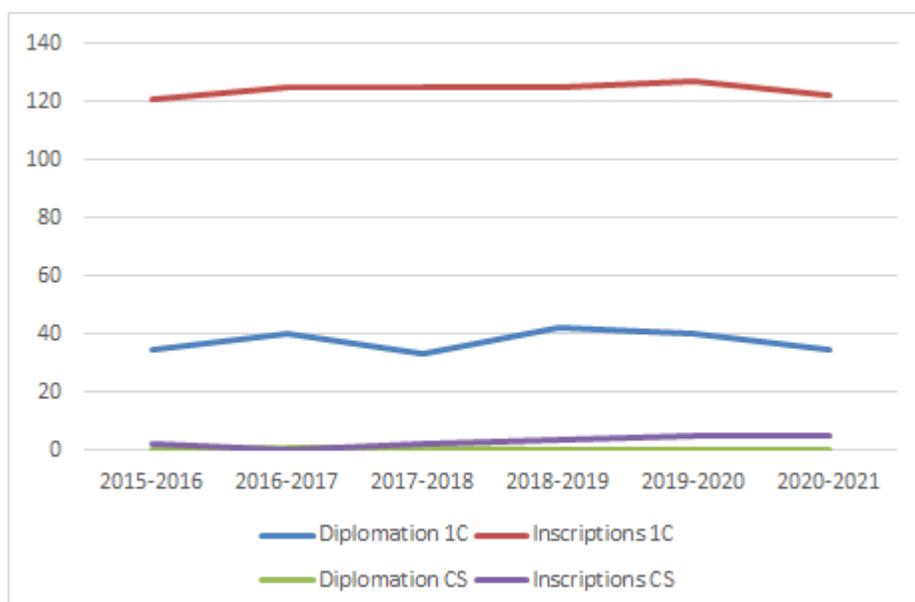


## 2. Les répercussions et les défis engendrés par la pandémie du Coronavirus (Covid-19)

À l'instar de ce qui s'est fait dans les universités à travers le monde, une part importante de l'énergie déployée au cours des derniers mois a été concentrée autour de l'adaptation et de la gestion des répercussions de la pandémie. Protéger la santé de toutes et de tous, et assurer que les personnes étudiantes puissent poursuivre malgré tout leurs études sont devenus les deux principaux objectifs de nos actions. Nous sommes maintenant occupés à préparer les prochains mois, animés par les mêmes objectifs – protéger la santé de toutes et de tous, et assurer que les étudiantes et étudiants puissent poursuivre leur cheminement universitaire.

### 3. La population étudiante

#### 3.1. Les inscriptions



En 2020-2021, 124 étudiantes et étudiants étaient inscrits aux programmes de la Faculté : 115 d'entre eux au programme de *Juris Doctor* pour étudiantes et étudiants réguliers ; 2 au J.D.-M.B.A. ; 1 au J.D.-M.E.E. ; 1 au J.D.-M.A.P., 4 au L.L.M. et 1 en conversion. Les inscriptions à la Faculté de droit se sont maintenues au niveau contingenté.

Année	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2020-2021
Diplomation 1C	33	35	40	33	42	40
Inscriptions 1C	125	121	125	125	125	127
Diplomation CS	0	0	1	1	0	0
Inscriptions CS	2	2	0	2	4	5

En termes de répartition femmes/hommes voici le portrait de la Faculté :

#### J.D.

1 <sup>ère</sup> année	23 femmes (50%)	23 hommes (50%)
2 <sup>e</sup> année	25 femmes (55,5%)	20 hommes (44,44 %)
3 <sup>e</sup> année	22 femmes (62,85%)	13 hommes (37,14 %)

#### LLM

2 femmes	3 hommes
----------	----------

#### J.D. – MBA

2 femmes
----------

#### J.D. – MAP

2 femmes	1 homme
----------	---------

#### J.D. – MEE

1 femme
---------

La Faculté compte 82 personnes étudiantes originaires du Nouveau-Brunswick, 47 originaires de l'extérieur du Nouveau-Brunswick dont 7 personnes étudiantes internationales ainsi que 15 personnes étudiantes dans le programme échange.

### 3.2. Quelques exemples de réalisations et implications étudiantes

Malgré le contexte extraordinaire, les personnes étudiantes de la Faculté de droit ont été très actives en 2020-2021. Nos personnes étudiantes font rayonner l'Université de Moncton aux niveaux régional, national et international.

#### 3.2.1. Samuel J. Gagnon, de la cuvée de diplômés de notre Faculté 2020, poursuit ses études à la maîtrise de la Faculté de droit

Samuel J. Gagnon, de la cuvée de diplômés de notre Faculté 2020, poursuit ses études à la maîtrise de la Faculté de droit, dirigé par le directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques, le professeur Érik Labelle Eastaugh.



Samuel J. Gagnon

#### 3.2.2. Kim Collier, « Personne étudiante de sa Faculté » – Gala du mérite Bleu & Or

Dans le cadre du Gala du mérite Bleu & Or, Kim Collier, étudiante en 3<sup>e</sup> année du J.D. s'est vu attribuer le titre de « Personne étudiante de sa faculté ».

Kim a occupé le poste d'étudiante mentor auprès des étudiants et étudiantes en première année. Cette tâche est d'autant plus importante cette année en raison de l'éloignement géographique de nos étudiants et étudiantes. Elle a su adapter ses diverses interventions pour répondre à cette situation et n'a pas hésité à s'investir dans de nouvelles méthodes, notamment en enregistrant des capsules informatives pour aider ses collègues. Nous lui en sommes reconnaissants.

Kim est par ailleurs une étudiante sérieuse et dynamique et s'est investie au sein du programme de bénévolat Pro Bono lors de sa première année en droit. Ses bonnes performances universitaires lui ont valu plusieurs bourses de mérite, dont la prestigieuse bourse Excellence de l'Association du Barreau canadien, division du Nouveau-Brunswick, qu'elle a obtenue pour trois années consécutives (2018-2019; 2019-2020; 2020-2021).



Kim Collier

### 3.2.3. Tristian Gaudet « Ordre du mérite » – Gala du mérite Bleu & Or

Dans le cadre du Gala du mérite Bleu & Or, Tristian Gaudet finissant du J.D s’est vu accordé l’Ordre du mérite. Tristian a obtenu une moyenne cumulative de 3,62 dans les deux programmes d’études qu’il a suivis et s’est grandement impliqué dans la vie universitaire.

Tristian Gaudet, a également été choisi par ses pairs pour agir en tant que porte-parole des finissantes et finissants de la Faculté de droit à l’occasion de la cérémonie de collation des grades du campus de Moncton.

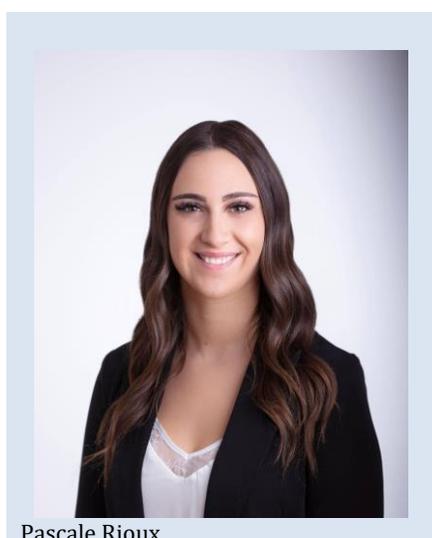
Son implication au sein de la communauté étudiante et de la jeunesse est exemplaire. Élu vice-président exécutif de la Fédération des Étudiantes et Étudiants du Campus Universitaire de Moncton (FÉÉCUM), il en assume plus tard la présidence. Au sein de sa faculté d’attache, il était vice-président externe de l’Association des étudiantes et des étudiants en droit de l’Université de Moncton. Au cours de ses études, Il se joint aussi au conseil d’administration de P.R.O. Jeunesse Dieppe Memramcook, un organisme qui aide les enfants et les adolescents défavorisés âgés de 2 à 18 ans à participer à des activités culturelles ou sportives. Il en devient plus tard le vice-président.



Tristian Gaudet

### 3.2.4. Pascale Rioux « Bourse Clément-Cormier de Leadership » – Gala du mérite Bleu & Or

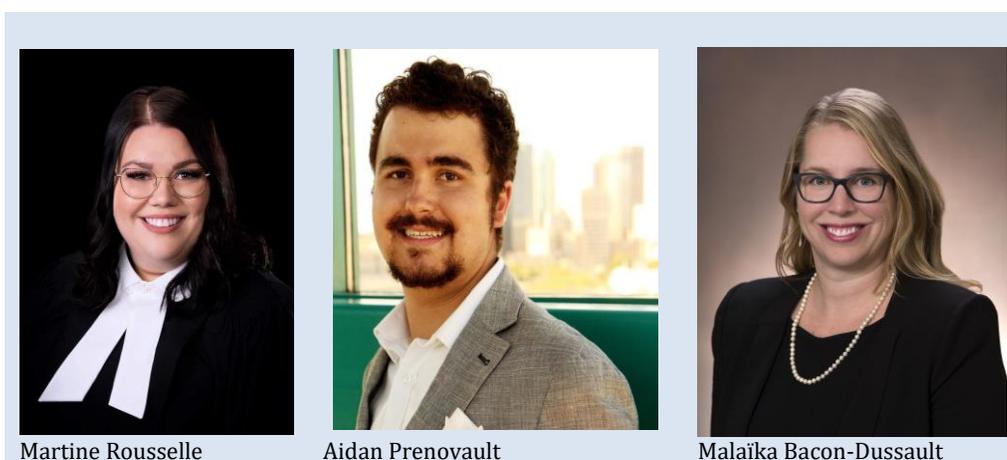
Dans le cadre du Gala du mérite Bleu & Or, Pascale Rioux, étudiante en 2<sup>e</sup> année du J.D s’est vue accordé l’une des bourses Clément-Cormier de Leadership. Cette bourse, équivalente aux frais de scolarité, est accordée à des étudiantes et étudiants canadiens ayant démontrés, de façon exceptionnelle, par ses actions et engagements auprès de la communauté universitaire, une volonté à améliorer la vie étudiante et/ou universitaire.



Pascale Rioux

### 3.2.5. Coupe Gale

Les 26 et 27 février dernier, Martine Rousselle (3<sup>e</sup> année) et Aidan Prenovault (2<sup>e</sup> année) ont participé au tribunal-école de la Coupe Gale, sous la direction de la professeur Malaïka Bacon-Dussault, avec l'assistance de maîtres Damien Lahiton, conseiller juridique au Service des poursuites pénales du Canada et de Lianne Maurice, avocate générale à la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick. Tenu en format virtuel, le concours portait sur une cause de provocation policière. Les étudiants ont présenté à la fois la position de l'appelant et de l'intimé devant l'honorable François Dadour, juge de la Cour supérieure du Québec, l'honorable Marc David, juge de la Cour supérieure du Québec, l'honorable Mahmud Jamal, juge de la Cour d'appel de l'Ontario, l'honorable Myriam Lachance, juge de la Cour supérieure du Québec et l'honorable Catherine Mandeville, juge de la Cour supérieure du Québec.



Martine Rousselle

Aidan Prenovault

Malaïka Bacon-Dussault

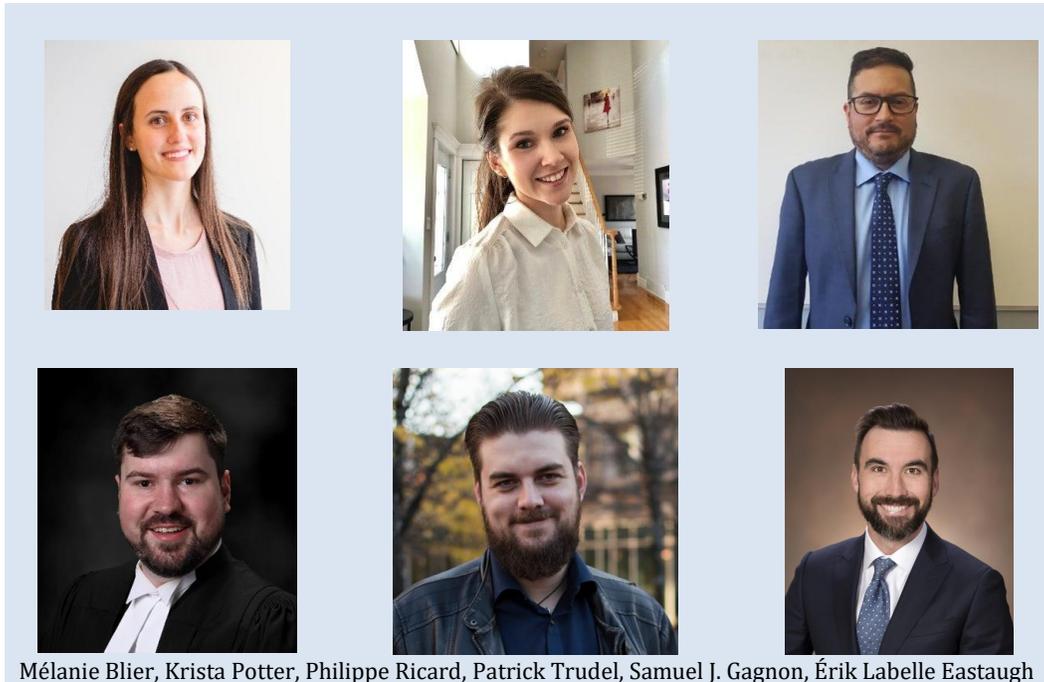
### 3.2.6. Concours Michel-Bastarache

L'équipe de l'Université de Moncton, composée de Mélanie Blier, de Krista Potter, de Philippe Ricard et de Patrick Trudel, a remporté deux victoires impressionnantes lors de la troisième édition du concours de plaidoirie Michel-Bastarache.

Lors de ce concours, qui a eu lieu par Zoom du 19 au 21 mars 2021, Mélanie Blier et Krista Potter ont remporté le prix du meilleur duo de plaideurs lors de la finale. De plus, Krista Potter a aussi remporté la première place parmi les meilleurs plaideurs du concours.

Le concours Michel-Bastarache cherche à simuler un appel devant la Cour suprême du Canada d'une décision d'une cour d'appel canadienne portant sur une question de droits

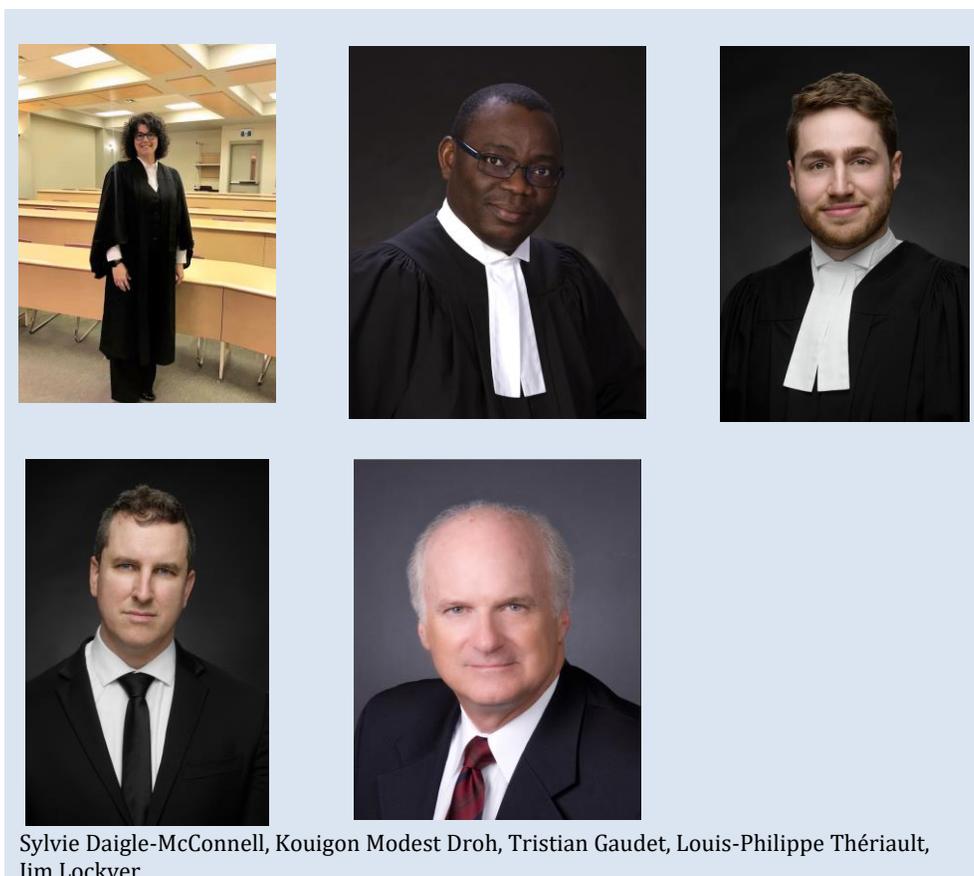
linguistiques. Cette année, le problème mettait en cause des questions très complexes de droit constitutionnel, de droit administratif et d'interprétation des lois. L'équipe de la Faculté était dirigée par le professeur Érik Labelle Eastaugh avec l'appui de Samuel J. Gagnon, étudiant à la maîtrise.



Mélanie Blier, Krista Potter, Philippe Ricard, Patrick Trudel, Samuel J. Gagnon, Érik Labelle Eastaugh

### 3.2.7. Coupe McKelvey

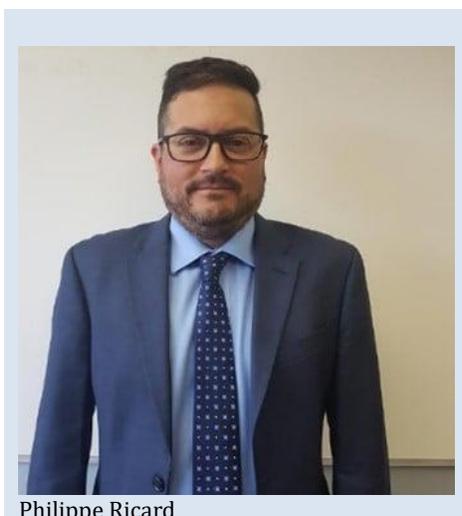
Sylvie Daigle-McConnell, Kouigon Modest Droh, Tristian Gaudet, Louis-Philippe Thériault ont fièrement représenté l'Université de Moncton à la Coupe McKelvey (compétition atlantique de plaidoirie en première instance) sous la direction de professeur Jim Lockyer.



Sylvie Daigle-McConnell, Kouigon Modest Droh, Tristian Gaudet, Louis-Philippe Thériault, Jim Lockyer

### 3.2.8. Philippe Ricard, récipiendaire de la première édition du Prix Michel-Bastarache

Le récipiendaire du Prix Michel-Bastarache attribué à la personne étudiante ayant obtenu la meilleure note dans le cours DROI3120 *Droits linguistiques* est Philippe Ricard.



Philippe Ricard

### 3.2.9. Alexandre Cédric Doucet à la présidence de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

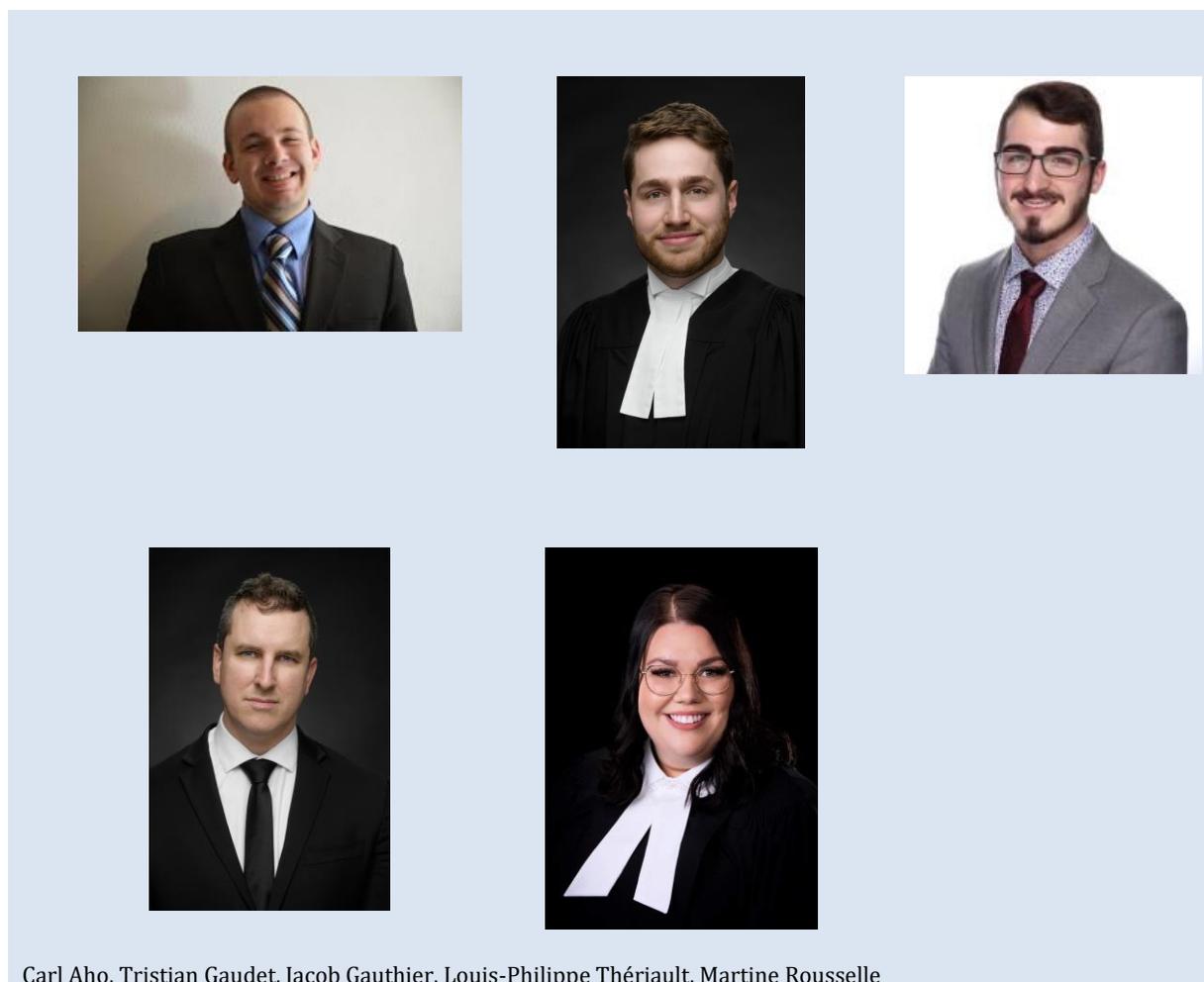
Alexandre Cédric Doucet a été élu président de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Titulaire d'un baccalauréat avec spécialisation en science politique, il était cet année inscrit en 3<sup>e</sup> année du J.D. Il a siégé à plusieurs conseils d'administration, dont le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton et la Coalition d'équité salariale. Il a notamment été président de la Fédération des étudiantes et étudiants du campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM). La défense et l'avancement des droits linguistiques ainsi que l'accessibilité à l'éducation sont des sujets qui lui tiennent à cœur.



Alexandre Cédric Doucet

### 3.2.10 Association des étudiants et étudiants de droit de l'Université de Moncton

Cette année, l'AÉÉDUM était formé de : Carl Aho (président), Tristian Gaudet (vice-président externe), Jacob Gauthier (vice-président, communication), Louis-Philippe Thériault (vice-président, opérations finances) et Martine Rousselle (vice-présidente, sociale).



Carl Aho, Tristian Gaudet, Jacob Gauthier, Louis-Philippe Thériault, Martine Rousselle

#### Prix et bourses

Cette année encore, les étudiantes et étudiants de la Faculté de droit ont été récipiendaires de nombreux prix et bourses. Voici la liste complète des récipiendaires :

#### Prix

PRIX	RESPONSABLES	RÉCIPIENDAIRES
McInnes Cooper (Droit fiscal I)	Maître Marc-Antoine Chiasson <a href="mailto:marc.chiasson@mcinnescooper.com">marc.chiasson@mcinnescooper.com</a>	Danick Poirier
Foster & Company (Droit des assurances)	Maître J. Charles Foster, c.r. <a href="mailto:chelsea.storey@fosterandcompany.com">chelsea.storey@fosterandcompany.com</a>	Danick Poirier

#### Bourses

BOURSES	RESPONSABLES	RÉCIPIENDAIRES
Fondation – Recrutement	Maître Gilles Bujold <a href="mailto:geb@bujold.ca">geb@bujold.ca</a>	Christian Babineau Alix Renelle Coulombe Savoie Alexis Louis Frenette Janie Doucet-Frenette Rémy Goguen Michelle Hébert Diana Iancu Caroline Korytko Gabrielle LeBlanc Jérémy LeBlanc Gabrielle Michaud Jean-Michel Michaud

		Yanik Morneault Olivier Poirier
Fondation – Ententes	Maître Gilles Bujold <a href="mailto:geb@bujold.ca">geb@bujold.ca</a>	Katarina Sawchuk
Fondation – Mérite	Maître Gilles Bujold <a href="mailto:geb@bujold.ca">geb@bujold.ca</a>	Véronique Bélanger Kim Collier Gabrielle Dionne Robichaud Marilou Diotte Alexandra Duguay Tristian Gaudet Gaétane Johnson Marc-André LeBlanc
Patrimoine – Recrutement	Monsieur David Burton <a href="mailto:david.burton@canada.ca">david.burton@canada.ca</a>	Alice Beauchamp Olivier Bélanger Matthew Reid Alisa Grace Tot Jovanovic Nicole Wong Christina Youssef
Patrimoine – Mérite	Monsieur David Burton <a href="mailto:david.burton@canada.ca">david.burton@canada.ca</a>	Asangwa Asongwed Mélanie Blier Nicky Gagnon Laura Patricia Juarez Reyes Vincent Tremblay Patrick Trudel
Bourse – Faculté de droit	Doyen Denis Roy	Kim Collier
Bourse – Frank McKenna	L'honorable Frank McKenna <a href="mailto:frank.mckenna@td.com">frank.mckenna@td.com</a> ou Maître Denis Roy	Amy Desjardins
Bourse – PAL/FAÉUNB	Maître Gilles Bujold <a href="mailto:geb@bujold.ca">geb@bujold.ca</a>	Céleste Lee Branch Alix Renelle Coulombe Savoie Jean-Michel Michaud
Bourse – APB-et-RB/FAÉUNB	Madame Anne Poirier-Basque <a href="mailto:abasque@downtownmoncton.com">abasque@downtownmoncton.com</a> et Maître Robert Basque <a href="mailto:grbasque@forbesrothbasque.nb.ca">grbasque@forbesrothbasque.nb.ca</a> ou Maître Denis Roy	Roxanne Lamarche Mathieu Manuel Pascale Rioux
Bourse – ABC-NB	Justin Robichaud <a href="mailto:admin@cbanb.com">admin@cbanb.com</a>	Kim Collier Jean-Michel Michaud
Bourse – BNB	Maître Marc Richard <a href="mailto:mrichard@lsbnb.ca">mrichard@lsbnb.ca</a>	Céleste Lee Branch Amy Desjardins Tristian Gaudet Mathieu Manuel

### 3.3. Collation des grades

En raison de la pandémie de COVID-19, les cérémonies de collation des grades ont cette année été tenues virtuellement. Dix montages ont été préparé pour souligner la réussite des finissantes et finissants. Ces montages peuvent être visionnées à l'adresse courriel suivante :

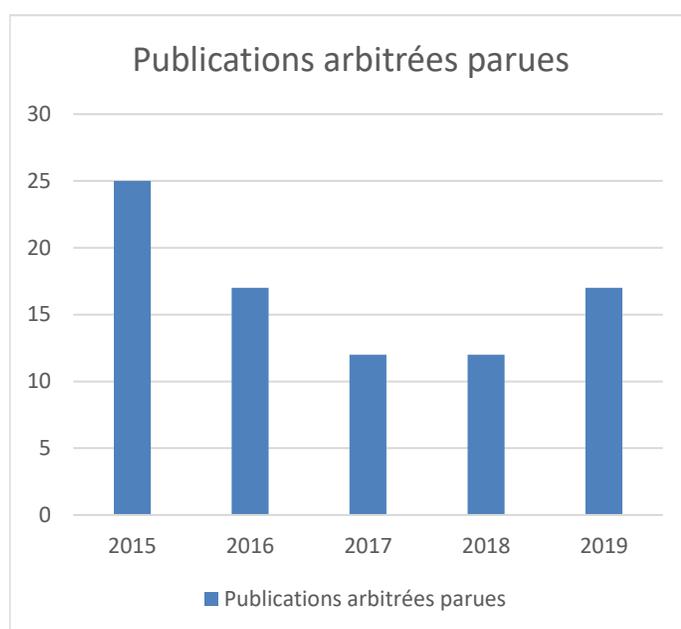
<https://www.umoncton.ca/collation/>

#### 4. Le corps professoral et la recherche

En plus d'avoir opéré une impressionnante transition vers l'enseignement à distance en temps de pandémie, le corps professoral de la Faculté se démarque par sa production élevée et sa contribution à la communauté. Les professeurs de la Faculté participent à des colloques internationaux, ont une forte présence dans les activités et les comités du Barreau du Nouveau-Brunswick, agissent à titre d'évaluateurs experts pour de nombreuses revues scientifiques, contribuent à une meilleure compréhension du droit par des activités de vulgarisation, collaborent avec d'autres facultés de droit en Amérique du Nord et en Europe (McGill, Laval, Sherbrooke, Laurentienne, Ottawa, Toronto, Notre-Dame Law School, Bruxelles, Grenoble, Poitiers), participent au Réseau national de formation en justice, participent au Comité directeur PAJLO, collaborent avec le ministère de la Justice du Canada, collaborent avec le Cabinet du procureur général du Nouveau-Brunswick, participent au Comité consultatif sur l'accès à la justice, font des présentations devant des comités

sénatoriaux, agissent en tant qu'avocats dans des causes linguistiques, participent au Programme pro bono, et sont très actifs au sein des tribunaux-écoles.

Effectif professoral régulier 2018-2019	11
Effectif professoral régulier 2019-2020	11
Variation en %	0 %
Effectif professoral temporaire 2018-19	1
Effectif professoral temporaire 2019-20	1
Variation en %	0 %
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2018-19	6
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2019-20	6
Variation en %	0 %



##### 4.1. Le corps professoral

Le corps professoral de notre Faculté compte 12 professeurs. Onze de ces professeurs enseignent sur une base régulière à temps plein, et un professeur est embauché à temps plein, mais sur une base temporaire (en remplacement du doyen). Cinq professeurs sont des détenteurs du doctorat en droit, et deux sont inscrits à un programme d'études doctorales.

Effectif professoral régulier 2019-2020	9
Effectif professoral régulier 2020-2021	8
Variation en %	%
Effectif professoral temporaire 2019-2020	1
Effectif professoral temporaire 2020-2021	1
Variation en %	0%
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2019-2020	21
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2020-2021	33
Variation en %	%

## 4.2. Diffusion de la recherche

Au cours de la dernière année, les membres du corps professoral et le doyen ont été très actifs en matière de diffusion de la recherche, tant sur le plan des publications et des conférences que sur celui de la participation à diverses consultations publiques.

## 4.3. Financement de la recherche

Les matériaux premiers de la recherche en droit sont les lois et les décisions des tribunaux. La recherche juridique, qui au demeurant peut être très pointue, ne suppose donc pas nécessairement de coûts élevés et de grande équipe de recherche. La Faculté finance la recherche et la diffusion de la recherche par l'entremise, entre autres, de fonds de dotation de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick. Cette année, les professeurs de la Faculté se sont ainsi vus octroyés environ 25 000 \$ en subvention de recherche.

## 4.4. Publications récentes (en bleu, les publications de 2020)

Bacon-Dussault, Malaïka, « La brevetabilité des produits pharmaceutiques et l'accès aux médicaments et vaccins dans les pays en développement : quelques pistes de réflexion pour assurer un accès au traitement et au vaccin en contexte de Covid-19 » dans *Spécial Afrique Covid-19 : La « boussole des possibles » face à la Covid-19*, Académie africaine de la pratique du droit international, juin 2020, 45.

Bastarache, Michel, « L'égalité linguistique: entre aspirations et réalité quotidienne » dans *Réfléchir sur notre passé pour aborder notre avenir : Une initiative du sénat pour le Canada*, p. 141-155 / édité par Serge Joyal et Judith Seidman. (McGill-Queen's University Press, 2019).

Gleixner, Micheline, "A Canadian Financial Consumer Protection Code: Is Canada Ready for Round Three?" dans Janis P Sarra et l'honorable juge Barbara E Romaine, dir, *Annual Review of Insolvency Law 2018*, Toronto, Carswell, 2019.

Gleixner, Micheline, "Consumer Credit in Canada: A Regulatory Patchwork" *Dalhousie Law Journal*, 43:2 (2020) Special Issue: Labour Law, 697.

Goguen, Yves, « L'âme humaine sous le socialisme d'Oscar Wilde : réflexion critique du travail à l'avant-garde du revenu universel d'existence » *Revue juridique du bonheur*, no 2020-2.

Habermacher, Adrien, "A Hitchhiker's Guide to the Crisis of Legal Education" paper delivered at the GLSEDD Annual Conference, University of Ottawa. SSRN Repository (May 18, 2019).

Habermacher, Adrien, "Felix Cohen Was the Blackstone of Federal Indian Law:" Taking the Comparison Seriously, *British Journal of American Legal Studies*, Vol 8, issue 2, 371.

Habermacher, Adrien, "Institutional cultures and legal education at select Canadian law faculties" Thesis (Doctor of Civil Law) Université de Moncton. (Montreal: McGill University, 2019)

Habermacher, Adrien, "Understanding the Ongoing Dialogues on Indigenous Issues on Canada Legal Education Through the Lens of Institutional Cultures (Cases Studies at UQAM, UAlberta, and UMoncton)", *Osgood Hall*, Vol. 57, issue 1, 2021.

Habermacher, Adrien, « Fenêtres ouvertes et portes fermées », dans Shauna Van Praagh & David Sandomierski (dir.), *Collage sur le droit et le savoir en temps de pandémie*, (2020) Vol 25, no 4 *Lex-Electronica*, 8.

Labelle Eastaugh, Érik, “The concept of a linguistic community” Univ of Toronto Law Journal, Volume 69 Issue 1, winter 2019, 117.

Labelle Eastaugh, Érik, « La nécessité de modifier la Partie VII de la Loi sur les langues officielles du Canada » Blogue sur les droits linguistiques, 19 avril 2019.

McLaren, Karine, « Dire la common law en français : exercice de création ou de transposition? ». La publication de cet article a été acceptée par l’Université de Bordeaux. Le travail de l’éditeur ayant été perturbé et retardé par la crise sanitaire, on m’informe que les épreuves devraient être disponibles « au courant du printemps » 2021.

Roy, Denis, *Les Acadiens et les droits linguistiques; entre droit positif et effectivité*, dans, *Culture de Résistance; Peuples & Langues minorisés*, actes du Colloque international, Paris, Université de Paris 8 Vincennes (Centre d’études sur les médias, les technologies et l’Internationalisation), du 30 novembre au 2 décembre 2016, 2020.

Roy, Denis, *Politiques et droits linguistiques*, X<sup>èmes</sup> Journées des Droits Linguistiques – JDL 2016, Teramo (Italie), du 14 au 16 décembre 2016, 2021.

\*\*\*\*

Par ailleurs un recensement des activités autochtones effectuées par l’Université dans le but d’alimenter le Plan d’actions autochtones met en évidence l’importante contribution de la Faculté de droit aux études portant sur les questions autochtones. On constate notamment :

- Que le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) a continué d’être le principal traducteur, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des décisions de justice publiées dans les deux langues officielles. Parmi ses autres travaux à contrat, il a aussi [...] fourni des services d’expert en jurilinguistique, notamment au gouvernement de la Colombie-Britannique et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien concernant les accords avec des peuples autochtones;
- Que depuis le dépôt du Rapport de la Commission de vérité et de réconciliation, la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache enrichit davantage sa collection en matière de droit autochtone / droit des Autochtones. Elle développe la collection en la matière de manière plus large qu’auparavant (qui était de maintenir une collection appuyant les cours offerts par la Faculté de droit sur le sujet). La Bibliothèque suit de près les travaux du Comité des questions autochtones de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques (FCAB), notamment ses travaux relatifs à la mise en œuvre de la 5<sup>e</sup> recommandation du Rapport et recommandations du Comité de vérité et réconciliation de la FCAB :
  - o Recommandation 5: Il faudrait décoloniser l’accès et la classification en remédiant aux distorsions structurelles des schémas actuels d’organisation du savoir et de recherche documentaire, hérités du colonialisme, pour intégrer les épistémologies autochtones dans les pratiques de catalogage et la gestion du savoir." Source: <http://cfla-fcab.ca/fr/apropos/comites/comite-questions-autochtones/>

De plus, la bibliothécaire/chef de service assiste régulièrement à des sessions de congrès au sujet de la décolonisation en bibliothèque. Cette dernière question est discutée au sein des différents groupes d’intérêt et comités dont elle fait partie;

- Que certains projets du Réseau national pro bono portent sur des affaires autochtones. Par exemple, en 2017-2018, un étudiant a développé un projet destiné à desservir les communautés autochtones avoisinantes en matière de formation, d’accompagnement et d’aide à la rédaction des rapports *Gladue*;

- Que la Faculté offre le cours DROI3033 – Droit des peuples autochtones, donné par le professeur Serge Rousselle, considéré comme un spécialiste de ce domaine ;
- Que des éléments des droits autochtones sont étudiés dans les cours : DROI121 – Droit constitutionnel, DROI1017 – Droit des biens, DROI2231- Procédure pénale, DROI3120 – Droits linguistiques, DROI1224 – Droit international public, DROI2322 – Philosophie et sociologie du droit, DROI3023 – Modes de règlements de conflits, DROI35 – Droit maritime, DROI 2014 – Droit législatif.
- Que les membres du corps professoral supervisent les mémoires de fin d'études des finissantes et finissants dont certains portent sur des questions autochtones.
- Que le professeur Yves Goguen a fait partie d'un Comité de thèse de doctorat de la personne étudiante Ruben Dianon, et donc le sujet : « Revitalisation des langues minorées/en danger via les voies pluri-artistiques et culturelles », porte sur la conservation/sauvegarde et de développement des langues autochtones minorées et en danger d'extinction (Université de la Nouvelle-Calédonie);
- Que le doyen a siégé à un Comité du Barreau du Nouveau-Brunswick concernant la mise en application des appels à l'action 27 et 28 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada , appels qui sont considérés dans le cadre de la Réforme du programme :
  - 27. Nous demandons à la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada de veiller à ce que les avocats reçoivent une formation appropriée en matière de compétences culturelles, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone de même qu'aux relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.
  - 28. Nous demandons aux écoles de droit du Canada d'exiger que tous leurs étudiants suivent un cours sur les peuples autochtones et le droit, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone de même qu'aux relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme. (Mon soulignement)
- Que des questions autochtones font parties des recherches de la Faculté :
  - Yves Goguen, « L'interprétation constitutionnelle évolutive en contexte de décolonisation », dans Colom, Rohlfing-Dijoux et Schulze (eds), *The 50th Anniversary of Mauritius: Constitutional Development*, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden (Allemagne), 2019, pp. 239-254.
  - Yves Goguen, « *Droits et peuples autochtones : perspectives critiques* », Université de la Nouvelle-Calédonie, août 2018.
  - Yves Goguen, « *Désobéissance civile des peuples autochtones au Nouveau-Brunswick : réponse morale à une loi immorale ? Une étude de cas sur les manifestations tenues par la Elsipogtog First Nation contre l'exploitation de gaz de schiste en 2013* », Université de Moncton, juin 2018.
  - Yves Goguen, « *La transmission des langues autochtones : Quid des droits linguistiques ??* » au Centre culturel Tjibaou, à Nouméa (panel : Langues d'ici et d'ailleurs : droits, valeurs, projets au pluriel. Discutants : G. Soulard (directeur, ADCK-Centre Culturel Tjibaou) & A-L. Dotte (UNC, ERALO).
  - Érik Labelle-Eastaugh (directeur de l'OIDL), « Environnement linguistique et instruments juridiques », Séminaire régional pour le renforcement des

capacités des institutions et acteurs de l'aménagement linguistique destiné aux pays de l'espace francophone d'Afrique de l'Ouest, convoqué par l'Organisation internationale de la francophonie, 26 au 28 juin 2019, Dakar, Sénégal (cette conférence portait en partie sur les droits linguistiques autochtones en droit international et au Canada).

- Érik Labelle-Eastaugh, « Regards croisés sur les droits linguistiques et les droits autochtones », Congrès annuel de la Société québécoise de science politique, Atelier sur l'interdisciplinarité du champ d'études des minorités linguistiques, Université d'Ottawa, le 23 mai 2018.
- Denis Roy, *Pluralisme juridique et droit autochtone ; l'approche canadienne*, Université Libre de Bruxelles, 8 mai 2018.
- Denis Roy, *Les répercussions de la reconnaissance de droits de pêche aux peuples autochtones canadiens sur l'extension du plateau continental au-delà de 200 milles marins des îles Saint-Pierre et Miquelon*, 81<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas, Québec, du 6 au 10 mai 2013; (2009) 27, *Annuaire de droit maritime et océanique*, 223.

#### 4.6. Soutenance de thèse du professeur Nicholas Léger-Riopel

Le professeur Nicholas Léger-Riopel a soutenu sa thèse de doctorat en droit avec succès à l'Université de Montréal le 13 mai dernier. Le jury était ainsi composé : professeure Sophie Morin (présidente), professeur Patrice Deslauriers (directeur de la thèse), professeure Catherine Régis, et professeure Audrey Ferron-Parayre. Sa thèse s'intitule : *La preuve de la faute médicale à l'ère de la médecine factuelle : le cas des directives cliniques*.



Nicholas Léger Riopel

#### **4.7. Soutenance de thèse du professeur Adrien Habermacher**

Le professeur Adrien Habermacher a soutenu sa thèse de doctorat en droit avec succès à l'Université McGill le 2 décembre dernier. Le jury était ainsi composé : professeur Helge Dedek (directeur de thèse), professeur David Sandomierski (rapporteur externe, Université of Western Ontario), professeure Shauna Van Praagh (rapporteuse interne), professeure Tina Piper, professeure Karen Sloan et professeur Jean Barrette (Pro-dean). Sa thèse porte sur la culture institutionnelle et la formation des juristes dans certaines facultés de droit canadiennes.



Adrien Habermacher

#### 4.8. Professeure Malaïka Bacon-Dussault à la présidence à l'ABPPUM

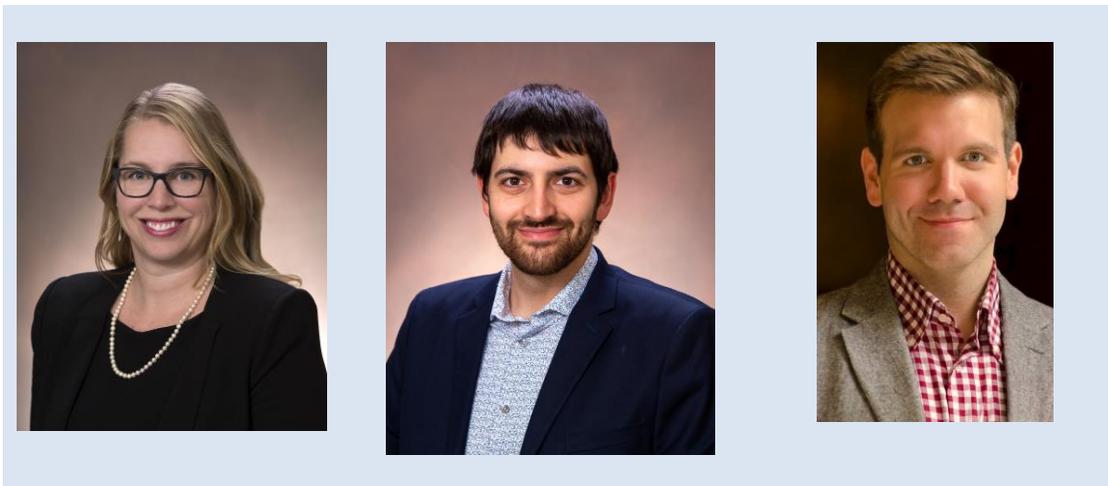
La professeure Bacon-Dussault est la nouvelle présidente de l'ABPPUM. Elle débutera son mandat le premier juillet 2021.



Malaïka Bacon-Dussault

#### 4.9. La professeure Malaïka Bacon-Dussault, ainsi que les professeurs Yves Goguen et Adrien Habermacher sont nommés rapporteurs pour l'Académie internationale du droit comparé

La professeure Malaïka Bacon-Dussault, ainsi que les professeurs Yves Goguen et Adrien Habermacher sont nommés rapporteurs pour l'Académie internationale du droit comparé. Chacun dans leur champ d'expertise, elle et ils auront la tâche de préparer un rapport sur l'état du droit et des pratiques au Canada. Ces rapports seront présentés au Congrès général de l'Académie à Asunción, au Paraguay, à l'automne 2022.



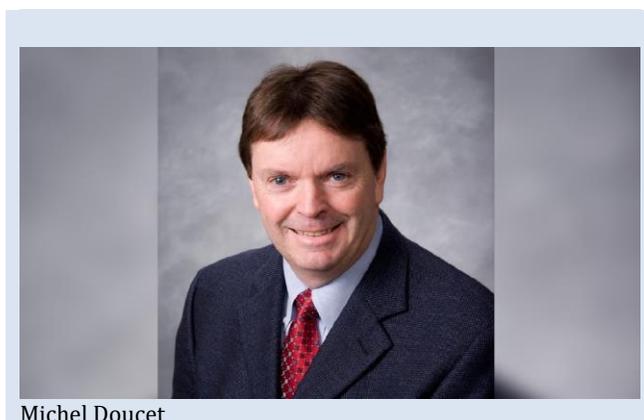
#### 4.10. Professeur Érik Labelle Eastaugh est promu au rang de professeur agrégé

Le professeur Érik Labelle Eastaugh est promu au rang de professeur agrégé. Son nouveau statut entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021.



#### 4.11. L'Ordre du Canada décerné au professeur Michel Doucet

Le professeur Michel Doucet, c.r., professeur à la retraite de la Faculté de droit s'est vu décerné l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques civiles du pays.



Voici un passage d'un article du Times & Transcript à cet effet. Nous en profitons pour féliciter un autre grand néo-brunswickois qui s'est vu décerné cet honneur, Monsieur Lorio Roy, qui est en passant le père d'une de nos diplômées, Dany Roy, et le beau-père de notre collègue, Gilles C. Roy, VRER.

"Two New Brunswickers have been named to the Order of Canada.

On Friday, Governor General of Canada Julie Payette announced the 114 new appointees to one of the country's highest honours, and among them were Dieppe's Michel Doucet and Lorio Roy of Saint-Laurent Nord.

Doucet, originally from Bathurst, said he was surprised by the honour and will accept it with "humility and lots of joy." "When we work in a certain field we are not doing it for recognition or awards," he said. Roy was named to the Order for his commitment to improving post-secondary education and dedication to the Acadian community.

"You can't help when you receive such an honour to go back and think of where you come from, and I feel very thankful to the community," said Roy. "I was born and raised in a relatively small community. I have learned a lot with the people that I have work with, and I just feel like saying thank you."

Doucet and Roy are listed among the 85 members, eight companions and 21 officers announced by the Governor General.

A news release says the Order of Canada "honours people whose service shapes our society; whose innovations ignite our imaginations; and whose compassion unites our communities."

Michel Doucet Doucet taught law at UdeM for 34 years and has written articles and books on linguistic equality. Francophone rights have always been important to him, and he looks at the adoption of two official languages as a significant step in Canada's history.

As a French speaker, Doucet made strides to ensure people's right to have services in the official language of their choice was not violated.

During his career he has taken linguistic rights cases to the New Brunswick Court of Appeal and the Supreme Court of Canada, as well as cases in other provinces. "I wanted to change things in our society that would often go through the judicial system," he said when asked why he entered the law field. Now retired from the university, Doucet said he still conducts research on linguistic rights and continues to work in his private law practice.

Denis Roy, dean of UdeM's law faculty, said Doucet was a teacher when he was a student and inspired him to study in Moncton.

Doucet is one of the most "influential jurists of his generation," said Roy, noting the retired professor used his research to make him a better lawyer and professor [...]"

#### **4.12. Michel Doucet et Donald Poirier, professeurs émérites**

Michel Doucet a également, comme son collègue Donald Poirier, reçu le titre de professeur émérite.

##### **4.12.1. Professeur Michel Doucet**

La contribution du professeur Michel Doucet à l'Acadie et à la francophonie canadienne est majeure. Il est l'une des figures marquantes de sa génération. Sa productivité élevée montre que son engagement passionné envers sa communauté et la cause acadienne ne s'est jamais fait au détriment de son enseignement et de la recherche. Cet ardent défenseur des minorités francophones du Canada – notamment devant les tribunaux – a largement contribué au rayonnement de ces communautés. Ses services et son engagement en font l'un des plus illustres ambassadeurs de la Faculté de droit et de l'Université de Moncton partout dans le monde.

De 1983 à 2017, Michel Doucet a été professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Il a enseigné dans les domaines suivants : droits linguistiques, droit législatif, obligations contractuelles, procédure civile, enrichissement sans cause, sûretés immobilières, recours et droit comparé. Sa pratique (il est avocat depuis 1982) et ses nombreuses recherches en ont fait un professeur de droit modèle, offrant à ces étudiantes et étudiants une perspective nourrie à la fois par sa sensibilité théorique et sa compréhension de la pratique du droit. Ceux et celles qui ont suivi son cours de droits linguistiques, notamment, ont bénéficié de l'enseignement de l'un des plus grands spécialistes de la question.

##### **4.12.2. Professeur Donald Poirier**

Les travaux de professeurs Poirier et ses engagements sociaux montre un juriste sensible aux inégalités et aux personnes vulnérables (le statut des femmes, des enfants, des personnes malades, des personnes âgées, des personnes homosexuels...). Généraliste et vulgarisateur sans pareil, il est intervenu, tout au long de sa carrière dans des débats publiques, indépendamment du caractère controversé ou non des débats en question.

De 1978 à 2007, Donald Poirier a été professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université

de Moncton. Il a enseigné les domaines suivants : responsabilités délictuelles, droit de la famille, droit et pauvreté, sûretés immobilières, droit relatif aux créances, philosophie et sociologie du droit, introduction au droit et à la recherche juridique, droit et éthique, modes de résolution de conflits, droit social appliqué aux personnes âgées. Il notamment l’auteur et co-auteur de deux ouvrages incontournables dans l’enseignement de la common law en français (un ouvrage d’introduction et un dictionnaire).



Donald Poirier

#### 4.13. Cours Histoire du droit – DROI2321

Plusieurs collègues et amis ont tenu à rendre hommage au professeur Lambert en offrant collectivement le cours Histoire du droit qui devait être initialement donné par celui-ci. Voici le nom des participants et les thèmes traités dans le cours.

Dates	Conférencières/Conférenciers	Thèmes
14 janvier	Denis Roy (coordonnateur du cours) Serge Rousselle	Introduction au cours, plan, évaluations Histoire de la common law
21 janvier	Pierre Foucher Denis Roy	Introduction historique au droit administratif canadien Introduction historique au droit de l’immigration au Canada
28 janvier	Michel Bastarache	Introduction historique à la révision judiciaire
4 février	Nicholas Léger-Riopel	Petite histoire de la responsabilité médicale canadienne contemporaine
11 février	Andréa Boudreau-Ouellet	Introduction à l’histoire du droit des biens
18 février	Denis Roy	Introduction historique au droit international
11 mars	Adrien Habermacher	L’histoire de la formation des juristes de Blackstone à nos jours
18 mars	Érik Labelle-Eastaugh	Histoire de la procédure civile
25 mars	Madeline Lamboley Karine McLaren	Criminalité des femmes à différentes périodes historiques Le féminisme dans le droit
1 <sup>er</sup> avril	Serge Rousselle	Histoire des droits des peuples autochtones du Canada
8 avril	Malaïka Bacon-Dussault Pierre Foucher	La colonisation et les règles de réception du droit Histoire des droits linguistiques
15 avril	Denis Roy	Conclusion du cours

Le montant accordé pour la surcharge de ce cours (5799.99 \$) a été versé en fiducie pour l’éducation les enfants de professeur Lambert, Madeline, Émile et Frédérique.

Voici une lettre de remerciement que nous a fait parvenir Madame Carole Chan, la veuve du professeur Lambert.

« Bonjour Denis,

Je n'ai pas de mots pour bien capturer ma gratitude envers la Faculté et surtout les collègues qui ont participé dans cet bel hommage à Nicolas. Les mots de condoléances inclus dans ta lettre me touchent énormément aussi et je vais les préserver pour les enfants pour qu'ils puissent connaître un peu mieux la vie professionnelle de leur père.

Saches que nous allons assez bien et qu'on prend notre temps avec cette transition de vie. Je serais contente de rester en contact avec toi et les autres collègues de la Faculté ainsi des plus grands cercles professionnels si jamais vous en voulez. ([chancarole17@gmail.com](mailto:chancarole17@gmail.com))

S'il te plaît, partage mes meilleurs sentiments et ma gratitude sincère avec tous ceux et celles qui ont participé dans le cours d'Histoire du droit.

Finalement, je sais que ça fait un peu de temps déjà que je devrais prendre rendez-vous pour vider le bureau de Nicolas. Laisse-moi savoir ce qui marche mieux pour toi (pendant la semaine ou les FDS). Les enfants ont hâte de retrouver sa tarentule pétrifiée ;)

Merci,  
Carole »

## 5. Les programmes et les cours

### 5.1. Crédits enseignés

Nombre de crédits enseignés en 2019-2020	186
Nombre de crédits enseignés en 2020-2021	153
Variation en %	-17.7 %
Nombre de crédits-étudiants enseignés en 2019-2020	5235
Nombre de crédits-étudiants enseignés en 2020-2021	4779
Variation en %	-8.7%

### 5.2. Aide technique aux professeur(e)s à enseignement sur plate-forme Teams – COVID-19

Grâce la collaboration des membres du Comité du Fonds de dotation de la Faculté de droit (Barreau du Nouveau-Brunswick), nous avons été en mesure d'offrir une aide technique aux professeur(e)s. En effet, vue le contexte exceptionnel, le Comité du Fonds de dotation de la Faculté de droit a accordé un montant de 5 000 \$ à la Faculté de droit afin de permettre l'embauche d'étudiantes et étudiants à titre d'assistantes et d'assistants de cours pour la session d'automne 2020 et d'hiver 2021.

Ayant pour objectif d'offrir aux étudiantes, étudiants, enseignants et enseignantes un point de contact unique clairement identifié pour chaque cours, ce service fut utilisé par plusieurs professeur(e)s.

Le rôle de personnes étudiantes embauché à cet effet était :

- D'offrir une assistance de base aux autres personnes étudiantes pour résoudre les problèmes bénins de connexion à la rencontre ou d'utilisation des outils essentiels (par exemple partage d'un nouveau lien d'accès à la rencontre, aide pour trouver la fonctionnalité pour « lever la main » ou celle de clavardage);

- De référer rapidement les problèmes les plus complexes au service de soutien de la DGT;
- De s'assurer que toutes les personnes participantes peuvent prendre part aux échanges pédagogiques (par exemple en signalant à la personne enseignante les questions ou demandes d'intervention qu'elle n'aurait pas remarquées).

Les personnes étudiantes qui ont été embauchées à cet effet sont : Marie-Sephora Amankou, Farina Chaudry, Jacob Gauthier, Roxanne Lamarche, Djidjoho Hermann Nounawon Kékéré, Curtis Whyte.

### 5.3. Réforme du programme

La Faculté poursuit les démarches concernant la réforme du programme. Une fois terminée la réflexion entamée autour de la première ébauche présentée par des membres de l'Assemblée départementale (voir : 1. Retour sur les objectifs 2020-2021), elle suivra les procédures établies à cet effet afin de concrétiser institutionnellement la réforme.

## 6. Quelques nouvelles du Centre de traduction et de terminologie juridique

Les recettes du CTTJ au dernier exercice ont été de 421 300 \$ en subventions et de 896 588 \$ en contrats, pour un total de 1 317 888 \$ (soit une augmentation de plus de 80 % par rapport à l'année 2019-2020, année au cours de laquelle les recettes totalisaient 725 591 \$).

Le Centre a poursuivi la diffusion du Juridictionnaire (recueil des difficultés et des ressources du français juridique). On peut consulter le Juridictionnaire gratuitement en ligne sur le site du CTTJ et il figure également parmi les outils d'aide à la rédaction sur le site de TERMIUM PLUS®. Selon les statistiques récentes du Bureau de la traduction du Canada, le Juridictionnaire figure encore et toujours parmi les outils les plus consultés parmi tous les outils linguistiques disponibles sur leur site Web, la version sur le site TERMIUM PLUS ayant fait l'objet de 584 022 vues, soit une augmentation impressionnante de plus de 25 % au cours des deux dernières années.

## 7. Quelques nouvelles de l'Observatoire international des droits linguistiques

L'année 2020-2021 a été une année productive pour l'Observatoire, malgré les effets de la COVID-19. La *Revue de droit linguistique*, revue scientifique évaluée par les pairs, a publié son quatrième numéro. Le *Blogue sur les droits linguistiques* a publié deux textes rédigés par des chercheuses associées de l'Observatoire (Nicky Gagnon et Véronique Otis). Le directeur, Érik Labelle Eastaugh, a publié un article sur la notion d'égalité linguistique en droit canadien dans la revue scientifique *Osgoode Hall Law Journal*, un des mieux cotés au Canada, ainsi qu'un article sur les droits constitutionnels en matière d'éducation dans le *Jurisclasseur Québec – Droit constitutionnel*.

D'ici la fin 2021, l'Observatoire publiera, de pair avec l'Institution canadienne de recherche sur les minorités linguistiques (Université de Moncton) et le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (Université Concordia), un numéro spécial de la revue scientifique *Minorités linguistiques et sociétés* portant sur le 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* fédérale. Ce numéro spécial comptera notamment un texte de la part du directeur sur la Partie VII de la LLO. Seront également publiés trois autres textes rédigés par le directeur : un article scientifique sur la place des communautés linguistiques dans les fondements du droit constitutionnel canadien, à paraître dans un ouvrage collectif consacré à la carrière du professeur Pierre Foucher (Presses de l'Université d'Ottawa), ainsi

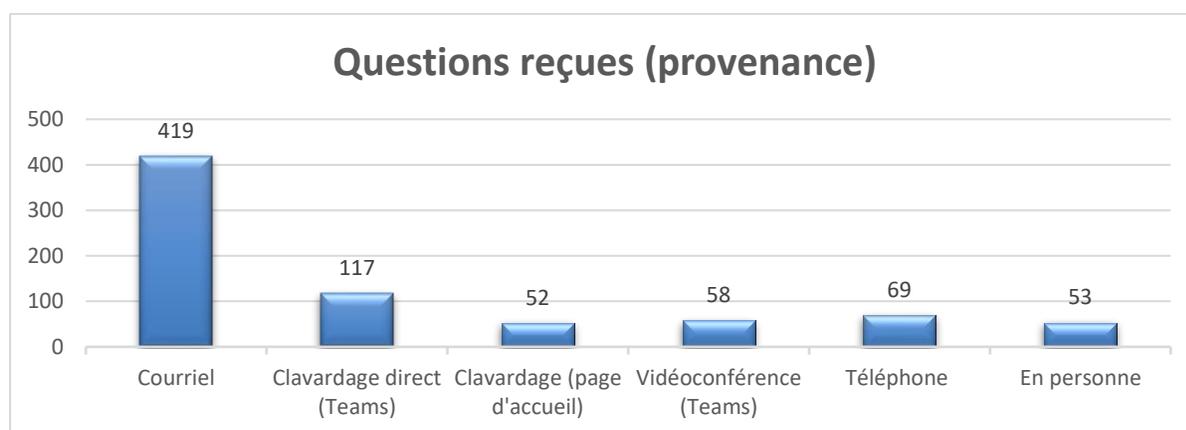
que deux chapitres de *L'état de l'Acadie* (Éditeurs Del Busso), ouvrage collectif multidisciplinaire offrant un tour d'horizon de l'Acadie contemporaine. De plus, les chercheurs associés de l'Observatoire mènent actuellement trois projets de recherche dont les résultats seront bientôt publiés dans le *Blogue* et la *Revue de droit linguistique* : une étude de l'incidence d'élèves ne maîtrisant pas le français sur les droits à l'éducation en français en situation minoritaire (Philippe Ricard); une étude sur les obligations des gouvernements fédéral et provincial en matière d'immigration en lien avec la démographie linguistique du Nouveau-Brunswick (Asongwa Asongwed); les obligations du premier ministre du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Charte canadienne* et de la *Loi sur les langues officielles* du N.-B.

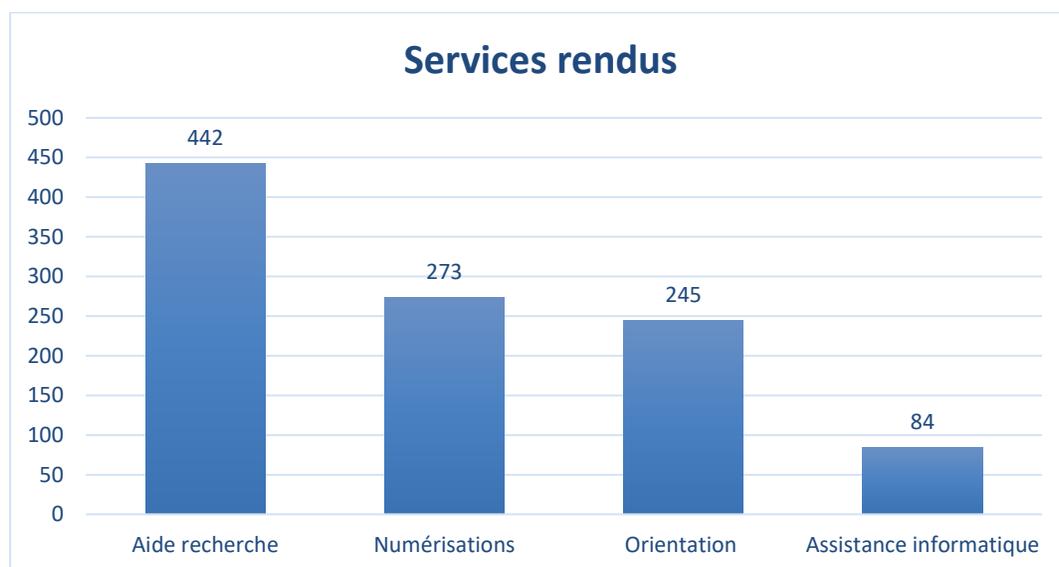
Enfin, signalons que l'Observatoire a été très impliqué dans la diffusion du savoir. En 2019, le directeur avait plaidé devant la Cour suprême du Canada au nom de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick dans une cause historique portant sur le droit à l'éducation en français en situation minoritaire. La décision de la Cour, qui représente une avancée majeure pour les communautés francophones en situation minoritaire, a été rendue en 2020. Durant l'hiver 2021, le directeur a comparu en tant que témoin expert devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes du Canada dans le cadre de son étude de la modernisation de la LLO. De plus, le directeur plaidera sous peu devant la Cour d'appel fédérale ainsi que la Cour du banc de la reine du N.-B. dans des causes portant sur la *Loi sur les langues officielles* fédérales et son homologue provincial. Enfin, durant la période de référence, le directeur a donné une dizaine d'entrevues aux médias sur des questions touchant les droits linguistiques et a publié un texte sur la révision de la LLO du N.-B. dans le *Telegraph Journal* de Saint-Jean.

## 8. Quelques nouvelles de la Bibliothèque de droit Michel Bastarache

Les services publics de la bibliothèque ont majoritairement été offerts en virtuel : numérisations, enseignement, formation documentaire, consultations individuelles, aide à la recherche, assistance informatique, prêt entre bibliothèques. Depuis novembre, les locaux de la bibliothèque sont disponibles aux membres de la communauté universitaire, alors que les juristes de la région ont accès aux services offerts en ligne, ainsi qu'à la cueillette de livres.

La bibliothèque a privilégié la commande de livres électroniques, afin d'en maximiser l'accès par tous les membres de la Faculté de droit, sans égard à leur lieu de résidence. Deux nouveautés à noter : abonnement à La référence (qui inclut plus d'une centaine de livres juridiques en français) et entente pluriannuelle avec Thomson Reuters permettant l'accès électronique aux ouvrages à feuilles-mobiles sur la plateforme Proview.





## 9. Autres nouvelles

### 9.1. Nomination à la Cour du Banc de la Reine, madame la juge Michelle Boudreau-Dumas

L'une des diplômées de la Faculté, maître Michelle Boudreau-Dumas, avocate en droit de la famille à la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick à Campbellton, a été nommée juge de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, Division de la famille.

### 9.2. Nomination à la Cour du Banc de la Reine, madame la juge Marylène Pilote

L'une des diplômées de la Faculté, maître Marylène Pilote, qui a fait carrière en litige civil pendant 25 ans, principalement dans les domaines du droit de la famille, du droit des assurances et du droit des succession, a été nommée juge de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, Division de la famille.

### 9.3. Nouvelle Ombud, madame Lise Frigault

L'une des diplômées de la Faculté, madame Lise Frigault est la nouvelle Ombud de l'Université de Moncton. Avant son arrivée à l'Université de Moncton, elle a été avocate et médiatrice, d'abord chez Field LL.P, à Edmonton, et par la suite au cabinet Frigault Law, à Edmonton et à Moncton. Elle a pratiqué dans de nombreux domaines touchant aux questions et aux pensionnats autochtones, aux droits de la personne, commercial et corporatif, au commerce international, au droit testamentaire, au droit de l'emploi et au harcèlement en milieu de travail. Son travail l'a menée à faire des entrevues avec plus de 2000 survivantes et survivants d'abus sexuels et physiques dans des pensionnats autochtones. Elle a également préparé des dossiers juridiques et participé au processus de règlement de conflits de plus de 500 cas.



Lise Frigault

### 9.4. Nouveau directeur général de l'AJEFNB, maître Alexandre Vienneau

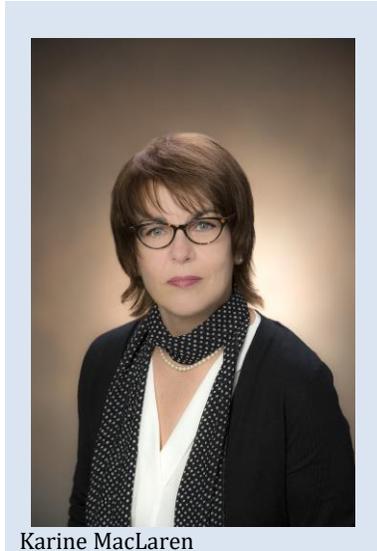
L'un des diplômés de la Faculté est le nouveau directeur général l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick. Natif de Petit-Rocher, maître Alexandre Vienneau travaillait auparavant chez Fidelis.



Alexandre Vienneau

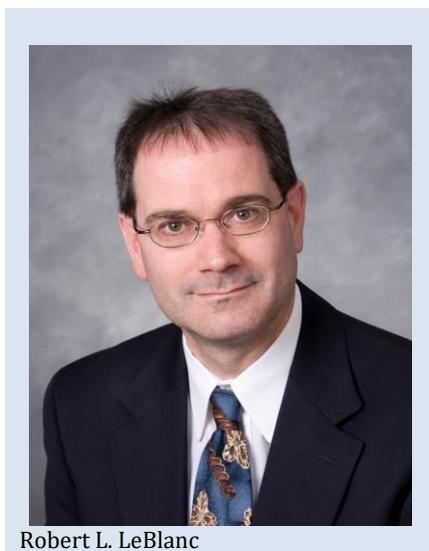
### 9.5. Karine MacLaren, nouvelle vice-doyenne

Professeur Karine McLaren, est la nouvelle vice-doyenne par intérim depuis le 30 juin 2020. Ayant accepté ce poste en pleine pandémie, elle a apporté une immense contribution à la Faculté pendant cette difficile période.



Karine MacLaren

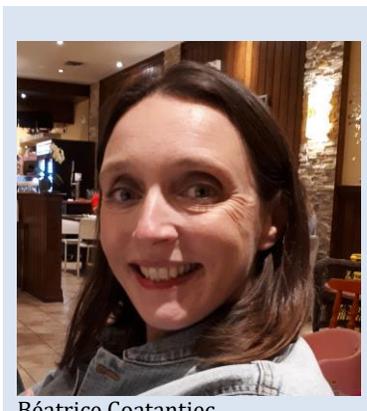
La professeur McLaren a remplacé le professeur Robert L. Leblanc, dont la contribution au fonctionnement de la Faculté est sans comparaison.



Robert L. LeBlanc

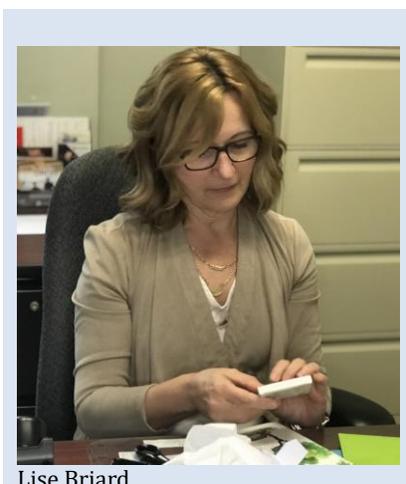
### 9.6. Béatrice Coatantiec, nouvelle adjointe administrative

La Faculté compte également sur une nouvelle adjointe administrative. Béatrice Coatantiec s'est rapidement intégrée à notre petite équipe, pendant une période très difficile. Béatrice possède une solide formation, et une grande expérience dans le domaine de la bureautique.



Béatrice Coatantiec

Béatrice a remplacé Lise Briard qui profite maintenant d'une retraite bien méritée.



Lise Briard

### 10. Objectifs prioritaires 2021-2022 (max 3)

1. On doit s'attendre à ce que les effets de la pandémie se fassent sentir pour plusieurs mois, voire quelques années. Nos objectifs prioritaires pour l'année 2021-2022 demeurent la protection de la santé de toutes et de tous, tout en permettant aux étudiantes et aux étudiants de poursuivre leur cheminement universitaire. Plus que jamais, en ces temps incertains, les universités devront s'ouvrir à la coopération et à l'innovation, et la Faculté de droit est prête à relever les défis qui l'attendent, à faire partie des efforts constructifs qui devront être déployés.
2. Poursuivre le processus de la réforme du programme.
3. Poursuivre le processus de renouvellement du personnel (corps professoral et personnel administratif – embauche et formation).

## 11. Plan stratégique 2021-2022

### 11.1. Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »

Les objectifs prioritaires énumérés à la section précédente peuvent être considérés comme faisant partie du chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante ». De façon plus particulière, les actions et activités suivantes seront prioritaires pour 2021-2022.

- Poursuivre le processus de renouvellement du personnel (corps professoral et personnel administratif – embauche et formation).
- Poursuivre le processus de la réforme du programme et préparer sa mise en application (assurer une bonne période de transition).
- Maintenir un équilibre en salle de cours entre l’enseignement théorique et pratique.

### 11.2. Actions relatives au chantier « Engagement »

- Maintenir l’importante participation des membres du corps professoral ainsi que des étudiantes et des étudiants dans la communauté universitaire et néo-brunswickoise.
- Explorer des avenues menant au développement d’autres outils de formation expérientielle destiné à des étudiantes formatrices et à des étudiants formateurs pouvant eux-mêmes offrir de la formation à divers acteurs de la communauté néo-brunswickoise (décideurs, fonctionnaires, élèves du secondaire...) sur le projet de société qui se dégage de la Constitution canadienne – respect des minorités, des membres des Premières Nations...

### 11.3. Actions relatives au chantier « Internationalisation »

- Maintenir nos liens avec les différentes universités avec lesquelles la Faculté a signé des ententes.
- Continuer d’accueillir des étudiants internationaux dans nos programmes.

### 11.4. Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »

- Supporter les projets de recherche
- Chercher de nouvelles sources de financement.

### 11.5. Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »

- Assurer un processus décisionnel conforme à la charte Mission, vision et valeurs des Statuts et règlements et aux conventions collectives.
- Inscrire nos décisions et nos actions dans une démarche qui vise l’objectivité et l’impartialité.
- Continuer d’être à l’écoute des représentants étudiants.
- Appuyer les projets des membres de la Faculté.
- Diversifier les sources de revenus de la Faculté (publiques et privées).
- Maintenir les liens de la Faculté de droit avec les autres membres de la communauté universitaire.
- Continuer d’assumer un rôle important au sein du Conseil du Barreau.
- Continuer d’assumer un rôle important au sein du Conseil des doyens et des doyennes des facultés de droit du Canada.
- Maintenir les liens avec la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.

## Annexe A : La Faculté en bref

La Faculté de droit de l'Université de Moncton a été fondée en 1978 pour répondre à un besoin pressant, celui d'assurer aux francophones du Canada une formation en common law entièrement en langue française. Elle devint ainsi le premier établissement d'enseignement au monde à offrir une formation menant au baccalauréat en common law exclusivement en français. La Faculté de droit est toujours seule à offrir cette formation exclusivement en français.

L'objectif premier de la formation offerte initialement était la préparation de praticiens et de praticiennes aptes à exercer le droit comme membres du Barreau ou de la magistrature. Ainsi, le programme adopté en 1978 était des plus classiques. Il comprenait en première année cinq matières fondamentales : les biens, les contrats, les délits civils, le droit constitutionnel et le droit pénal.

Le programme de baccalauréat en common law a été accrédité immédiatement par tous les barreaux au Canada, et la Faculté de droit a maintenant des diplômés admis à tous les barreaux au pays.

Le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) a été créé en 1979 pour fournir au corps professoral les outils nécessaires à l'enseignement de la common law en français. Cette mission a pris de l'ampleur au cours des années pour comprendre la francisation de la common law et contribuer à l'avancement du bilinguisme dans l'exercice du droit et l'administration de la justice au Canada.

En 1989, les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec l'École de droit, créent un programme unique qui offre aux juristes ainsi qu'aux administrateurs et aux administratrices de l'étranger la possibilité d'acquérir en français une formation de base en common law. Le Centre international de common law en français (CICLEF) est créé et se donne pour mission de diffuser au sein de la francophonie, par la formation, la recherche, les échanges et la publication, les connaissances acquises en common law en français. Le CICLEF a depuis été remplacé par l'Observatoire international des droits linguistiques, dont la mission est de faire de l'Université de Moncton le centre par excellence de la recherche et de la publication en matière de droits linguistiques au Canada et dans le monde. Son mandat est, plus particulièrement, de développer, appuyer et promouvoir la formation et la recherche en matière de droits linguistiques dans les programmes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton et sur les scènes provinciales, nationale et internationale.

Avec l'épanouissement de l'École de droit et de ses parties composantes, il est devenu évident que l'exiguïté de l'ancienne résidence des pères de Sainte-Croix, qui abritait l'École de droit, faisait problème. Vers la fin des années 1980, des efforts ont été entrepris pour obtenir le financement nécessaire à la construction d'un nouvel édifice conforme aux nouveaux besoins. Les gouvernements annoncent leur participation financière au printemps 1993 et le projet de construction du nouvel édifice est mis en branle en 1994. L'édifice actuel est d'une superficie d'environ 56 000 pieds carrés et comprend plusieurs bureaux et salles de conférence, une grande bibliothèque sur deux étages et des salles de cours, dont une salle de tribunal-école.

En 2002, l'Université de Moncton accorde à l'École de droit le statut de Faculté de droit. La maîtrise en droit (LL.M.) est instituée en 2002. En 2011, la Faculté de droit, à l'instar des autres facultés de droit du Canada, adopte le J.D. comme titre du diplôme qu'elle octroie.

Depuis sa création, la Faculté de droit de l'Université de Moncton a produit au-delà de 1 250 diplômées et diplômés qui exercent leur profession un peu partout au Canada et même ailleurs dans le monde. Nombreux sont retournés dans leurs milieux d'origine et ont pu offrir des services en français aux communautés minoritaires dont ils font partie. D'autres ont joué des rôles clés dans la promotion des droits linguistiques et dans la pratique du droit en français, soit par les postes qu'ils ont occupés au sein de l'appareil gouvernemental, soit par le rôle qu'ils ont joué au sein d'organismes de revendication ou autres organismes, soit de

façon plus discrète en offrant à leurs clients et clientes des services juridiques de qualité dans leur langue, montrant ainsi que le droit est aussi « officiel » en français qu'en anglais. Plusieurs ont accédé à la magistrature; plusieurs occupent aussi des postes élevés dans la fonction publique (fédérale et provinciale), dans de grandes entreprises et dans des organismes internationaux; certains sont actifs dans les associations des barreaux et dans de nombreux organismes communautaires et y occupent des postes de direction; d'autres sont actifs en politique. En somme, nos diplômées et diplômés se sont, au fil des ans, taillé une place aussi enviable que celle de leurs homologues d'autres facultés de droit du Canada dans toutes les sphères de la société, ayant, en plus, la capacité d'exercer le droit dans les deux langues officielles du pays.

Le parcours professionnel de ces diplômés est des plus impressionnants. Quelques faits suffisent à le démontrer :

- le président sortant du Barreau du N.-B. est l'un de nos diplômés;
- la secrétaire générale de notre Université est l'une de nos diplômées;
- le président sortant de l'Alumni est l'un de nos diplômés;
- le juge en chef de la province est l'un de nos diplômés;
- l'un des premiers doyens de la Faculté, a siégé à la Cour suprême du Canada;
- et deux des premiers ministres de la province au cours de vingt dernières années étaient diplômés de la Faculté.

Dans les dernières années, la Faculté de droit a multiplié ses efforts pour inciter des personnes de milieux francophones minoritaires au Canada à entreprendre des études de common law en français. Elle a conclu des ententes avec divers établissements d'enseignement supérieur et des organismes représentant des communautés francophones minoritaires visant ce but. Elle espère ainsi maintenir en ses rangs une bonne proportion d'étudiantes et d'étudiants provenant de diverses provinces canadiennes qui, une fois diplômés, pourront assurer à leurs clients et clientes des services juridiques en français, un objectif qui coïncide parfaitement avec sa mission.

La Faculté de droit cherche maintenant à offrir de plus nombreuses occasions d'apprentissage expérientiel à ses étudiantes et à ses étudiants. Déjà, ces derniers peuvent travailler auprès du programme Pro Bono de la Faculté de droit, peuvent demander l'inscription au programme de mentorat de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick ou de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse (travail crédité auprès de membres de la magistrature), demander l'inscription au cours « Poursuite pénale » (travail de nature pratique auprès de procureurs de la Couronne), travailler bénévolement auprès d'une société d'aide juridique étudiante (travail auprès d'avocats et d'avocates de l'Aide juridique en matière criminelle et pénale) et travailler bénévolement auprès d'une clinique d'aide juridique pour les réfugiés.

## Annexe B : La Faculté de droit – Comités – 2020-2021

### CONSEIL DE LA FACULTÉ DE DROIT (voir article 51 des Statuts et règlements)

Denis Roy, doyen  
 Karine McLaren, vice-doyenne par intérim  
 Érik Labelle Eastaugh (représentant du corps professoral)  
 Poste à combler (président de l'Assemblée départementale)  
 Carl Aho, représentant des étudiants

### COMITÉ DES ADMISSIONS

Karine McLaren, vice-doyenne par intérim  
 Malaïka Bacon-Dussault  
 Micheline Gleixner

### COMITÉ DES BOURSES (INSTITUTIONNELLES)

Karine McLaren, vice-doyenne par intérim  
 Adrien Habermacher  
 Andréa Boudreau Ouellet  
 Renée Savoie-Power, Service d'aide financière – U. de M.  
 Gilles Bujold, représentant de la Fondation pour l'avancement du droit au N.-B.  
 Carl Aho, représentant des étudiants (sauf pour la sélection des bourses d'aide fin.)

### COMITÉ DES BOURSES (DONATIONS PRIVÉES ET ORGANISMES)

Denis Roy, doyen  
 Karine McLaren, vice-doyenne par intérim  
 Adrien Habermacher

### COMITÉ DU FONDS DE DOTATION DE LA FACULTÉ DE DROIT

Denis Roy, doyen  
 Béatrice Coatantiec, adjointe administrative  
 Adrien Habermacher  
 Philippe Eddie  
 Daniel Surette, représentant de l'Association du Barreau canadien  
 Gilles Bujold, représentant de la Fondation pour l'avancement du droit au N.-B.  
 Carl Aho, représentant des étudiants

### COMITÉ DES PROMOTIONS ET DE LA PERMANENCE (2 professeurs permanents, mandats de 2 ans, voir article 25.47 et 25.48 de la Convention collective)

Karine McLaren, vice-doyenne par intérim  
 Serge Rousselle  
 Andréa Boudreau Ouellet

### COMITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA FAC. DE DROIT (LL.M.)

Nicholas Léger-Riopel, président  
 Érik Labelle Eastaugh  
 Nicolas Lambert

### COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Denis Roy, doyen  
 Karine McLaren, vice-doyenne par intérim  
 Marthe Brideau, directrice de la Bibliothèque  
 Serge Rousselle, directeur du CTTJ  
 Michèle LeBlanc, bibliothécaire  
 Érik Labelle Eastaugh  
 Carl Aho, représentant des étudiants

### COMITÉ D'ORIENTATION DU CTTJ

Denis Roy, doyen  
 Karine McLaren, vice-doyenne par intérim  
 Serge Rousselle, directeur du CTTJ  
 Poste à combler, représentant(e) du personnel du CTTJ  
 Andréa Boudreau Ouellet, représentante du corps professoral

### COMITÉ DE GESTION DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES DROITS LINGUISTIQUES

Denis Roy, doyen  
 Serge Rousselle, directeur du CTTJ  
 Gilles C. Roy, VRER  
 L'honorable Michel Bastarache  
 Yves Goguen, professeur  
 Érik Labelle Eastaugh, directeur (sans droit de vote)

### COMITÉ DES CONFÉRENCES

Karine McLaren, vice-doyenne par intérim  
 Nicholas Léger-Riopel  
 Érik Labelle Eastaugh  
 Carl Aho, représentant des étudiants

### CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES DROITS LINGUISTIQUES

Érik Labelle Eastaugh, directeur de l'Observatoire  
 Serge Rousselle, directeur du CTTJ  
 Nicholas Léger Riopel, président du CÉS  
 Éric Forgues, directeur général de l'ICRML  
 Laurence Arrighi, directrice du CRLA  
 Yves Goguen, professeur  
 Corina Crainic, chercheuse en études acadiennes (IEA)  
 Samuel Gagnon, représentant des étudiants de 2<sup>e</sup> cycle

### COMITÉ DES JOURNÉES CARRIÈRE

Karine McLaren, vice-doyenne par intérim  
 Béatrice Coatantiec, adjointe administrative  
 Carl Aho, représentant des étudiants

### COMITÉ POUR L'EXCELLENCE DU FRANÇAIS JURIDIQUE

Nicholas Léger-Riopel, président  
 Malaïka Bacon-Dussault  
 Krista Potter, représentante des étudiants  
 Karine McLaren (membre invitée)  
 Odette Snow (membre invitée)  
 Marie-France Albert (membre invitée)  
 Aileen Clark (membre invitée) (?)

### SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION JURIDIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Robert L. LeBlanc

### CONSEIL DU BARREAU DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Denis Roy, doyen

### CONSEIL DES DOYENS ET DES DOYENNES DES FACULTÉS DE DROIT DU CANADA

Denis Roy, doyen

### REPRÉSENTANT AU CONSEIL DE LA FESR

Nicholas Léger-Riopel

### SUPERVISEUR DU PROGRAMME PRO BONO

Yves Goguen

### REPRÉSENTANT AU BULLETIN DES AVOCATS

Nicolas Lambert

### REPRÉSENTANT À L'ACPD

Yves Goguen

### REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE LA FORMATION PERMANENTE DE L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

Karine McLaren, vice-doyenne par intérim

### REPRÉSENTANT À L'AJEFNB

Érik Labelle Eastaugh

### ABC – CONSEIL EXÉCUTIF

Denis Roy, doyen

### ASSOCIATION DES AVOCATS ET DES AVOCATES DE MONCTON

Micheline Gleixner (Denis Roy en son absence)

### SASE

Yves Goguen

### REPRÉSENTANTE DE L'ASSEMBLÉE À L'ABPPUM

Poste à combler

### REPRÉSENTANT DE LA FACULTÉ AU SÉNAT ACADEMIQUE

Adrien Habermacher

### COMITÉ DE LA RÉFORME DES PROGRAMMES (ad hoc)

Adrien Habermacher  
 Malaïka Bacon-Dussault  
 Carl Aho, représentant des étudiants

2020-11-27